

# J. DE LA FONTAINE

NÉ A CHATEAU-THIEHUV, LE 8 JUILLET 1621; MORT A PARIS, LE 13 AVRIL 1695

Il me faut du nouveau, n'eût-il point au moule .  
La Fontaine, *Clymène*, vers 36.

Nous ne prétendons pas refaire ici ce qui a été si souvent, et, en dernier lieu, si complètement fait, une biographie détaillée de l'admirable auteur des *Fables*.

Les quelques pages dont nous disposons ne pourraient suffire à une tâche, où il n'a pas fallu, pour d'autres, moins d'un et même deux volumes<sup>1</sup>.

Nous voulons seulement par quelques-uns de leurs traits les plus originaux, les moins connus, nouveaux mêmes, et *inédits* s'il est possible, préciser le caractère du poète et celui de ses ouvrages, les rapprocher, les comparer, et surtout faire mouvoir l'homme avec ses habitudes et ses fantaisies, ses amitiés et ses amours, dans le cercle de ce qu'il a écrit.

A première vue, pour peu qu'on examine, le contraste paraît singulier entre la Vie de La Fontaine et ses Œuvres. La vie simple, presque cachée, cherchant à l'être, ne semble jamais intéressée aux affaires de son temps ; les œuvres au contraire en reflètent tout, jusqu'aux moindres lueurs, jusqu'aux nuances les plus fugitives. Sans qu'il y paraisse, pour chaque bruit elles ont un écho. « Chez lui, Vinet l'a dit avec raison, la fable ne fut que la forme préférée d'un génie bien plus vaste que ce genre. »

Au rebours de tant de gens qui regardent sans voir, le merveilleux distrait sut voir tout sans avoir l'air de regarder rien, le ne sache quoi que ce soit, dont il n'eût le flair, le sens intime, l'intuition plus ou moins consciente : depuis les infiniments petits de la nature qui, lui livrant les secrets de ses imperceptibles, lui en jeta, comme on l'a dit de Shakespeare, les âmes par milliers<sup>2</sup> ; jusqu'aux choses le plus en dehors d'elle, où l'humanité qui pouvait la lui gâter ne l'égara même pas un instant dans ce qu'elle-même a de factice et de

1. La dernière édition de *l'Histoire de la vie et des ouvrages* de J. de La Fontaine, par le baron Walckenaër, édition due aux soins de son fils, cil 1838, six ans après sa mort, n'a pas, en effet, moins de deux volumes in-18, assez forts.

2. Ce rapprochement est de M. H. Taine, *La Fontaine et ses Fables*, in-18, p. <18.

II VIE DE LA FONTAINE.

faux ; jusqu'à la politique, entre autres, dont sa sincérité naïve ne l'empêcha pas d'avoir les clairvoyances, et à laquelle, comme à tout le reste, lui faisant ainsi, sans y penser, rabattre de ses prétentions trop hautes, il ne donna dans « l'ample comédie aux cent actes divers », où il se fit un jeu de mêler, que des bêtes pour héros et pour acteurs.

Un des hommes, dont l'esprit, tout esprit, fut peut-être, plus qu'aucun, le contraire ilu sien, Voltaire, ne voyait, pour qualifier le génie de La Fontaine, et en donner l'expression vraie, qu'un mot, celui même dont on se sert pour ses acteurs « l'instinct » ; il avait raison. Il l'isolait dans sa pensée, comme les bêtes dans leurs besoins et dans les industries dont ils sont le mobile. Comme elles, hors de leur travail, il ne lu trouvait plus hors de son rêve, l'ius d'une fois La Fontaine s'est comparé à l'abeille :

— Sur différentes fleurs l'abeille s'y repose,  
Et fait du miel de toute chose<sup>1</sup>;

C'est à l'abeille aussi que le comparait Voltaire, en lle le voulant voir que dans sa pensée aux mille recoins, comme l'abeille dans sa ruche aux innombrables alvéoles :

« Le caractère de ce bonhomme, écrivait-il le 7 janvier 1745 à Vauvenargues<sup>2</sup>, était si simple que dans la conversation il n'était guère au-dessus des animaux qu'il faisait parler; mais comme poète, il avait un *instinct* divin, et d'autant plus *instinct*, qu'il ll'avait que ce talent. L'abeille, ajoute-t-il, est admirable, mais c'est dans sa ruche ; hors de là, ce n'est qu'une mouche. »

La Fontaine eut en cela beaucoup de ce qu'avait Virgile, pour lequel, d'ailleurs, par confraternité de génie, il avait l'admiration la plus vive<sup>3</sup>.

1. *Fables*, liv. X, fable 1.

2. Cette lettre a été réunie pour la première fois à la *Correspondance* de Voltaire dans l'édition Bouchot, t. LV, p. 4-5.

3. Boileau, dans sa dissertation sur *Jocome*, nous donne La Fontaine comme un homme « formé au goût de Térence et de Virgile », et, lui-même, se fait voir allant sans cesse de l'un à l'autre : *Tu cours*, se dit-il à lui-même dans le *Discours à madame de La Sablière*,

Tu cours en un moment de Térence à Virgile.

Parmi les vers, semés dans les *Épîtres* de Sénèque, et qu'il mit en alexandrins, pour la traduction en deux volumes de son ami Pintrel, qui jamais n'avait su aligner un vers, et encore moins trouver une rime, ceux que La Fontaine traduisit le mieux sont de Virgile. Nous allons en citer quelques-uns, qui ne se trouvent pas parmi ceux de ce même ouvrage qu'il recueillit lui-même, et qu'on lira plus loin. Trouve-t-il ce passage du vin" livre de l'*Enéide*, 364 :

Aude, hospes, contemnere opes, et te quoque dignuni  
Finge Deo...

il en fait (t. I, p. 143) ce beau vers :

Soyez digne des dieux par le mépris de l'or.

Plus loin, de cet autre du même poème, liv. V, 344 :

Gratior et pulchro veniens in corpore virtus,

il lire (t. I, p. 410) cette jolie traduction :

La beauté rend toujours la vertu plus aimable;

Abeille pour abeille, ils se valent parle sentiment exquis et profond de la nature<sup>1</sup>, par le privilège merveilleux qu'ils avaient de s'y perdre, de s'y absorber, de s'y abstraire<sup>2</sup>, dans l'oubli le plus absolu du reste et d'eux mêmes, puis de s'en échapper tout imprégnés pour en secouer sur nous l'âme et les parfums.

De cette aptitude pareille de leur génie résultaient des façons d'être semblables, le même mépris distrait et nonchalant du « moi », dans les choses de la vie ; en un mot une complète ressemblance pour les habitudes du corps, comme pour celles de l'esprit :

« On peut rire de ce qu'il est coiffé d'une façon trop rustique, on peut se moquer de sa robe tombante, et de son pied trop à l'aise dans un soulier mal attaché ; mais il est bon, et à tel point qu'un homme meilleur ne pourrait se trouver nulle part; mais c'est un parfait ami, mais enfin dans ce corps inculte se cache un grand génie. »

Voilà ce que dit Horace<sup>3</sup>, et chacun de son temps y reconnaissait Virgile<sup>4</sup>, comme au dix-septième siècle tout le monde y reconnut La Fontaine, tant il est vrai qu'avec un génie de trempe pareille était fatalement revenu l'homme de même apparence.

La Fontaine est complet dans ce qu'a dit Horace, comme Virgile devait l'être.

C'est La Fontaine, insouciant, inconscient de l'habit qu'il porte : « perdant son haut de chausse en revenant un soir de souper chez un ami<sup>5</sup> » ; se faisant dire un autre jour, par un

Ce passage des *Géorgiques*, Jiv. II :

Tarda venit, seris factura nepotibus umbram,

lui inspire (t. II, p. 60) ce vers, d'où sortira plus tard l'une de ses plus belles fables, *le Vieillard et les trois Jeunes hommes* :

Vous trouverez aussi du couvert sous cet arbre,  
Dont l'ombre est réservée aux arrière-neveux.

Enfin, c'est encore d'un passage de Virgile :

... Quæ quantum vertice ad auras  
-45thereas tantum radice in Tartara tendit.

qu'il imita ses vers du *Chêne et du Roseau* :

Celui de qui la tête au ciel était voisine, etc.

Suivant les *Récréations littéraires* de Cizeron Rival, parlant (p. 110) d'après Brossette, ce seraient Racine et l'foileau qui auraient indiqué ces vers de Virgile à La Fontaine. Il les connaissait bien auparavant. N'y fait-il pas allusion dans une lettre à sa femme, du 3 septembre 1663 : « Elles touchent, dit-il à propos des tours du château de Richelieu, ainsi que les chênes de Virgile :

D'un bout au ciel, d'autre bout aux enfers. »

1. Suivant Math. Marais (*Fie de La Fontaine*, Inédit., p. 33), ou disait de lui, comme on l'avait dit de Rescartes : « qu'il devait avoir couché avec la nature. »

2. ' < Il n'est jamais où on le voit, dit Cotolendi, à propos de La Fontaine, toujours abstrait quand on lui parle. » *Le Livre sans nom*, IVOI, in-12, p. 120.

3. Liv. I, sat, m, vers 30 et suiv.

4. Dans une note de *l'Horace* de l'édition Lemaire (t. II, p. 32), sur ce passage, on est d'avis que le poète n'a pu, là, penser qu'à son ami Virgile.

5. *Le Livre sans nom*, p. 121. Dans une lettre inédite de Math. Marais à Bayle (*Biblioth. Nat.*, fonds Bouhier, n° 130, p. 98), l'anecdote est racontée d'une façon plus « grasse ».

grave docteur, Jacques Boileau, après une comparaison quelque peu de travers entre Rabelais, qu'on lui reprochait « d'admirer follement<sup>1</sup> » ; et Saint-Augustin : « Prenez garde M. de La Fontaine, un de vos bas est à l'envers<sup>2</sup> ; » ou bien encore, vêtu de neuf par les soins de sa dernière protectrice, madame d'Hervart, ne s'apercevant qu'il a troqué ainsi son habit ancien pour un plus beau, que lorsqu'un ami qui passe lui en fait compliment<sup>3</sup>.

Mais, c'est surtout La Fontaine, avec son inaltérable bonté et son âme tendre, obligeant, conseiller parfait, même pour les femmes, qui toujours, suivant l'abbé d'Olivet<sup>4</sup>, le trouvèrent dans les conversations d'une déférence et d'un respect irréprochables; même aussi pour les jeunes filles<sup>5</sup>, ce qui semble plus étrange, comme s'il eût voulu, par cette décence de ses conseils faire amende honorable pour ce qui en manque beaucoup trop dans une de ses œuvres les plus fameuses<sup>6</sup>.

Enfin, c'est La Fontaine même, avec ce que son cœur eut peut-être de meilleur, le sentiment de l'amitié, bien plus distingué chez lui, et bien plus délicat, nous le verrons bientôt, que celui de l'amour.

Diderot a dit: « Il eut peu d'amis<sup>7</sup> ». Rien n'est plus faux. Il eut pour amis tous ceux

1. *Dictionnaire historique* de G. de Chauffepiô, lettre F, p. 71.

2. *Éloge* de La Fontaine, par l'abbé d'Olivet, dans *l'Histoire de l'Académie française*, édit. Ch. Livet, t. II, p. 30b. Suivant la lettre inédite de Marais à Bouhier, du 13 décembre 1729, c'est à Racine qu'il aurait fait cette belle comparaison de Rabelais avec Saint-Augustin.

3. Titon du Tillet, *Parnasse français*, 1735, in-fol., p. 461.

4. *Id.*, p. 301.

5. « Ce qu'il y a de singulier, dit l'abbé d'Olivet, c'est que les mères le consultaient sur l'éducation de leurs filles, et de jeunes personnes sur la manière de se conduire dans le monde. Il donnait d'excellents conseils, également éloignés de la farouche austérité d'un directeur peu éclairé et du relâchement d'un mondain peu scrupuleux. » Il paraît toutefois — on l'a su par une lettre de Vergier à madame d'Hervart (*Œuvres*, t. II, p. 133) —, qu'il était quelquefois un peu à surveiller, comme on le lit pour la jolie mademoiselle de Beaulieu, qui le rendit presque fou à plus de soixante-huit ans; « il s'avise, dit Vergier, d'effaroucher sa jeunesse simple et modeste par ses naïvetés, et par les façons qu'il emploie quand il veut caresser de jeunes filles. » Dans une lecture qu'il lit de son *Éloge* à l'Académie, on fit observer à l'abbé d'Olivet que cet exemple, et plusieurs autres qu'on pouvait citer, contredisaient un peu ce qu'il disait, et il supprima le passage qu'on vient de lire, quoiqu'il soutint avec raison que ce qui s'y trouvait avait été vrai plus souvent que ce qu'on y opposait. Nous n'en avons eu connaissance que par le recueil très-rare, *La nouvelle Bigarrure*, 1733, in-12, où *l'Éloge de La Fontaine* se trouve au tome X, p. 13 et suivantes, sans aucun retranchement. — Marais dans sa lettre à Bouhier, citée tout à l'heure, constate que l'abbé, après lecture à l'Académie de son article La Fontaine, en retrancha « bien des faits qui n'avaient pas plu ».

6. Il croyait toutefois, ce qui est un des traits les plus frappants de sa simplicité, que ses *Contes* étaient sans danger, et pouvaient même avoir leur utilité :

J'ouvre l'esprit et rend le sexe habile  
se garder de ces pièges divers.  
Sotte ignorance en fait trébucher mille,  
Contre une seule à qui nuiraient mes vers.

Baillet releva ce passage du conte *Le fleuve Scamandre*, et se moqua bien de la prétention du bonhomme à s'y poser en directeur de femmes et de jeunes filles. (*Jugements des Savants*, t. IV, p. 532.)

7. Il dit cela dans la *Notice* de deux ou trois pages qu'il a consacrée à La Fontaine, et qu'on n'a recueillie qu'une fois dans ses *Œuvres complètes*, sans dire qu'il l'avait faite, non signée, pour servir de préface à la fameuse édition des *Contes*, dite des fermiers généraux.

qui le connurent, et, de son temps, qui ne le connut pas ! Voltaire est bien plus vrai. Cherchant chez les poètes du dix-septième siècle la fibre émue de l'amitié sincère, « cette consolation de la vie » il ne la trouve que chez la Fontaine, et il cite pour exemple l'admirable vers si chaleureusement échappé de son cœur :

Qu'un aini véritable est une douce chose<sup>5</sup> !

La Fontaine fut l'ami le plus fidèle, mais en revanche il fit bon marché de la constance en amour. Pour n'y pas être obligé il ne se donna guère que des passions qui en méritaient peu, des fantaisies qui n'exigeaient pas résidence.

Insensiblement même, à force de courir sur cette pente, il y descendit trop bas, au point qu'il alla presque jusqu'à scandaliser Ninon<sup>3</sup> !

On lui passe d'avoir été de l'intimité des sœurs Loyson<sup>4</sup>, que Regnard nous a fait connaître<sup>5</sup>, et qui du moins, se faisaient avec leurs amants, tous gens d'esprit, ou de qualité, une cour d'une certaine distinction ; on admet encore mieux qu'il se soit créé des habitudes suivies et d'assez longue durée chez la Champmeslé — Racine plus scrupuleux et plus attentif y allait bien ; — et qu'en échange de quelques complaisances de la comédienne<sup>6</sup>, il ait consenti à se faire lui-même, pour le comédien auteur, son mari, un collaborateur plus complaisant et plus actif qu'on ne le suppose<sup>7</sup>.

1. *Dictionnaire philosophique*, au mot *Amitié*.

2. *Les deux Amis*, fable 11 du livre VIII.

« Je doute, écrivait-elle à Saint-Évremond, quand elle sut que le bonhomme s'affaiblissait beaucoup du cerveau, qu'il y ait eu du philtre amoureux pour La Fontaine; il n'a guère aimé de femmes qui en eussent pu faire la dépense. » Il est parlé dans le *Livre sans nom*, p. III, etc., des amourettes peu dignes qu'il eut dans ses derniers temps, entr'autres d'une fillette qu'il courtisait à Fontainebleau, et qui était bossue, ce dont il se consolait par des quatrains du genre de celui-ci :

Le soleil ne luit pas sans tache.  
L'amour même, tout beau qu'il est.  
Nous paraîtrait peut-être laid,  
N'était, le bandeau qui le cache.

4. *Almanach littéraire*, 1784, p. 101.

a. V. notre *Notice* sur Regnard.

0. Il paraît, d'après le 2<sup>e</sup> *factum* de Furetière — qu'il faut toujours croire un peu, malgré sa malveillance, — que la Champmeslé avait aidé à la vente clandestine du *Nouveau recueil des Contes*, publié à Mons, sans privilège ni permission, à la fin de 1674, et que, même après la sentence rendue par M. de La Reynie, le 5 avril suivant, pour l'interdire formellement, comme étant de nature à « corrompre les bonnes mœurs, et inspirer le libertinage », elle avait, à ses risques et périls, continué, dit Furetière, « d'en être la digne commissionnaire, pour faire le débit de cette marchandise de contrebande. » (*Recueil des factions* d'Ant. Furetière, édit. Ch. Asselineau, 1850, iti-is, 1.1, p. 182.) — Nous n'avons connu la sentence de M. de La Reynie contre les *Contes* que par Furetière, qui la publia à la fin de son 3<sup>e</sup> *factum*. C'est du chanoine de Reims, Pépinguet, qu'il en avait eu une copie, communiquée à celui-ci par le fameux auteur de *l'Histoire des Perruques*, le curé Thiers. Voir sur ce fait, qui jusqu'ici n'avait pas encore été relevé pour l'histoire de La Fontaine, le *Bulletin des Comités*, Histoire, t. I, p. 175-176.

7. Il est, pour nous, à peu près certain qu'il eut part à toutes les pièces en vers de Champmeslé, et que c'est, ou par indifférence, ou par suite de conventions, comme il y en eut tant alors entre les auteurs et les comédiens, Baron, par exemple, Dancourt, Hauteroche, etc., dont tant de pièces appar-

Par malheur il eut « des hantises », comme dirait Molière, et même, surtout vers la fin, des attaches plus compromettantes.

Beaucoup trop au guet de curiosités, et, coûte que coûte, de bonnes fortunes, il fréquentait, par exemple, la maison de la Voisin, l'entremetteuse sorcière, que voyait trop aussi la duchesse de Bouillon, et, chez laquelle, curieux et aventurier d'amourettes, rien ne manquait malheureusement pour le satisfaire. On sait comment elle finit. Notre distrait, absent de Paris le jour de son supplice, fut des derniers à l'apprendre. Lorsqu'au retour il alla pour la voir, il trouva le logis occupé par une autre, qui déjà aussi y faisait fortune<sup>1</sup>.

Nous y avons gagné le joli conte des *Devineresses*, égaré parmi ses fables<sup>2</sup>. Il le fit en revenant, comme épitaphe de la Sorcière, que, pour cela seulement, nous lui pardonnons presque d'avoir connue<sup>3</sup>.

Faut-il lui pardonner de même sa dernière fantaisie pour madame Ulrich, cette aventurière qu'on retrouve avec ses scandales dans les cinq actes de la *Femme d'intrigue*, de Dancourt, qui, lui aussi, n'avait été que trop son ami<sup>4</sup> et dont la fin, comme fille perdue, aux Madelonnettes, puis à la Salpêtrière, fut si misérable et si méritée<sup>5</sup>? Oui, et pour la même raison. Pris à cette glu, où l'espoir de quelques nouveaux contes l'avait fait attirer, La Fontaine y laissa, faute d'autres plumes, sept fables, le conte du *Quiproquo*, et quelques lettres, dont la Ulrich, quand il fut mort, se hâta de faire argent, sous le titre *A'Œuvres posthumes*, et qui, sans cela, peut-être se seraient perdus; c'est ce qui l'en rachète.

Il fut, il est vrai, bien mieux racheté encore de ces taches qu'il mit sur sa vie, sans plus y regarder qu'à la boue qu'en marchant son soulier mal attaché prenait à tous les ruisseaux, par les belles et fières amitiés auxquelles nous avons à revenir, et qui en furent le charme et l'honneur. Il releva, par ce qu'elles avaient de haut et de digne, « par le commerce qu'il eut dans tous les temps, dit Mathieu Marais<sup>6</sup>, avec ce qu'il y avait de plus grand, » ce que

tiennent à d'autres pour moitié, ou même pour le tout, qu'il ne signa, comme collaborateur, que *Ragotin*, *le Florentin*, *la Coupe enchantée* et *Je vous prends sans vert*. Il doit être, à notre avis, pour une part au moins égale — tant on y retrouve sa marque — dans la pièce du *Parisien*, dans *l'Heure du Berger*, et dans *Crispin chevalier*, surtout lorsque la pièce, avant d'être réduite de trois actes en un, s'appelait *les Grisettes*. Il en connaissait si bien le monde égrillard et trotte-menu, lui qui a dit dans *Joconde* :

Une grisette est un trésor.  
Car, sans se donner de la peine,  
Et sans qu'aux bals on la promène,  
On en vient aisément à bout ;  
On lui dit ce qu'on veut, bien souvent rien du tout!

1. Weiss, *Tliogr. univ.*, t. XLIX, p. 410; et Desnoiresterres, *les Cours galantes*, t. I, p. HO.

2. Fable 15 du liv. vu.

3. P. Clément, *La police sous Louis XIV*, 1816, in-8, p. 176.

4. *Pluton maltôlier*, 1708, in-12, p. 96, 130 et suiv.

5. V. sur cette fin, que M. Walckenaër n'a pas connue, *Notes de Mené d'Argenson*, publiées en 186C, p. 31-33, 70-71.

6. *Vie de La Fontaine*, p. 42. « Il était, lit-on aussi dans la préface attribuée au marquis de Sablé, qui se trouve en tête des Œuvres posthumes, il était admis chez tout ce qu'il y a de meilleur en France. Tout le monde le désirait, et si je voulais citer toutes les illustres personnes et tous les esprits supé-

n'avaient pas eu d'assez élevé, ses amours, contre lesquelles, heureusement, son peu de fidélité lui servit toujours de défense, « Ce qu'il y a, écrivait-il lui-même à un ami, en s'échappant d'un des premiers pièges où il fût tombé, c'est que l'inconstance remet les choses dans leur ordre <sup>1</sup>. »

Au premier rang de ses amis, d'autres diraient de ses protecteurs, mais notre mot vaut mieux, la protection avec La Fontaine, au lieu de prendre de grands airs, ayant plutôt marché toujours sur le terrain presque égal de l'amitié, il faut placer le grand Dauphin, Monseigneur, comme on l'appelait, qui jamais n'oublia qu'il lui avait dû son premier plaisir de lecture, les fables, dont, on le sait, les premières lui furent dédiées, comme les dernières le furent au duc de Bourgogne, son fils ; et la poétique fanfare de sa première victoire, cette *ballade* de la prise de Philipsbourg, en 1688, où La Fontaine le baptisa héroïquement, après l'armée, « Louis le Hardi <sup>2</sup>. »

Un présent de mille louis fut le remerciement fait au nom du Dauphin pour la dédicace des fables, et il n'est pas douteux que la ballade fut aussi généreusement récompensée, La Fontaine était, en effet, lorsqu'il l'écrivit, mieux que jamais dans les bonnes grâces et les attentions de Monseigneur et de sa sœur préférée, la belle princesse de Conti, dont le goût pour tout ce qu'il écrivait, et même pour sa conversation, si pleine de saillies, d'imprévu et d'originales divagations, lorsqu'il voulait bien s'échapper de lui-même et faire les honneurs de son esprit<sup>3</sup>, était des plus vifs<sup>4</sup>.

rieurs qui avaient de l'empressement pour sa conversation, il faudrait que je fisse la liste de toute la Cour. »

1. Lettre à il/..., en lui envoyant des vers sur Claudine Colletet.

2. Bayle admirait fort ce que La Fontaine écrivit en cette circonstance. En ayant eu une copie, quelques années après, par Mathieu Marais, il l'en remercia avec force éloges pour le poète : « M. de La Fontaine, lui écrit-il le 13 octobre 1701, fit très-habilement, et tourna le mieux du monde les poésies qu'il vous a plu m'envoyer, touchant l'épithète de Louis le Hardi, donnée à Monseigneur le Dauphin au siège de Philipsbourg. » (*Œuvres*, in-fol., t. IV, p. 303.)

3. « Dès que la conversation commençait à l'intéresser, dit le marquis de Sablé, dans la préface citée tout à l'heure, et qu'il prenait parti dans la dispute, ce n'était plus cet homme rêveur, c'était un homme qui parlait beaucoup et bien... » Lui-même a vanté les conversations où l'on parle, et, même au besoin, où l'on divague sur tout. C'est à madame de la Sablière, chez qui, plus d'une fois, il s'en donna le plaisir, qu'il adresse cet éloge des causeries sur toutes choses (fable I du livre X) :

La bagatelle, la science,  
Les chimères, le rien, tout est bon; je soutiens  
Qu'il faut de tout aux entretiens.

On a un curieux exemple de ces conversations, que La Fontaine, prenant le haut bout, finissait par transformer quelquefois en monologues très-prolongés, dans un *fragment* trouvé parmi les papiers de Dernier, qu'il avait beaucoup connu chez madame de la Sablière. Il traite des idées que La Fontaine avait sur « l'opinion », et fut publié d'abord, croyons-nous, dans *la Correspondance secrète*, t. II, p. 365-373, puis par Dusaulchoy dans *le Causeur*, 1817, in-12, t. II, p. 290-299. Il a échappé à tous les biographes et éditeurs du bonhomme. — Quoique bavard à l'occasion, c'est une espèce de gens qu'il n'aimait pas. On lira plus loin l'épithète-épigramme qu'il fit contre un « grand parleur » qui, d'après une note de Pélisson, était, à ce qu'il paraît, « un de ses proches. » (Math. Marais, *Vie de LaFontaine*, p. 2(1, note.)

4. « Elle aimait beaucoup, dit Lagrange-Chancel, la société de La Fontaine. » (*PIUlipiques*, édit. Lescure, p. 33.)

La princesse et son frère firent même pour lui ce que ne faisaient guère les personnes de la famille royale, en ce temps de dédain pour tout ce qui ne tournait pas dans le cercle de la cour, dans le cadre de Versailles et de Marly. Le jour où l'on donna pour la première fois, à Paris, en novembre 1690, l'opéra d'*Astrée*, de La Fontaine et du musicien Colasse, ils firent, le voyage, et assistèrent à la représentation<sup>1</sup>.

Comment notre distrait savait-il reconnaître ces témoignages des faveurs princières ? par des distractions ou des oublis. Il n'eût pas plus tôt la magnifique somme dont sa dédicace avait été gratifiée, qu'il oublia dans le fiacre qui l'avait conduit à Versailles, et l'en avait ramené, le sac qui la contenait, et que son portier de la rue d'Enfer — il y logeait alors, et nous verrons bientôt pourquoi, dans une dépendance du Luxembourg — eut le bonheur de lui retrouver sur la place du Palais-Royal, dans le fiacre même où, fort heureusement, le cocher n'avait pas encore regardé<sup>2</sup>.

Le jour de la représentation d'*Astrée*, pendant que le Dauphin et sa sœur étaient tout attention à l'ouvrage de leur protégé, lui n'y assistait même pas. Il s'y était donné autant de peine qu'il avait pu, et n'avait pas manqué une seule répétition<sup>3</sup>; mais lorsqu'il entendit la pièce, soit que la musique de Colasse, qui n'était pas, en effet, des meilleures, la lui gâtât, soit que le goût, dont le réveil chez lui ne se faisait jamais attendre, lui étant revenu, il trouvât tout cela, musique et vers, bien fade et bien faux, il sortit avant la fin du premier acte, et s'en alla ronfler dans un coin du café de Marion, le glacier, qui se trouvait presque à la porte de l'Opéra, dans l'impasse Orry, qui y conduisait. Il trouvait, en somme, plus décent de dormir là que dans le théâtre, ce qui lui était plus d'une fois arrivé, même quand on jouait de ses pièces, comme à l'Académie, même lorsqu'on y lisait de ses vers :

Quarante beaux esprits certifieront ceci :  
Nous sommes tout autant, qui dormons, comme d'autres,  
Aux ouvrages d'autrui, quelquefois même aux nôtres<sup>4</sup>.

Il ne se réveilla que pour dire à quelqu'un, qui lui parlait de son opéra, que la patience des Parisiens pour écouter de pareilles sottises lui semblait merveilleuse<sup>5</sup>.

1. *Journal* de Dangeau, t. III, p. 297. — Il en avait tiré le sujet de *Astrée* de d'Urfé, que, suivant d'Olivet, il estimait par-dessus tout, après Marot et Rabelais.

2. L'abbé d'Olivet n'avait pas oublié cette anecdote, mais il la supprima de son éloge officiel, comme étant de celles qui pouvaient prêter à rire aux dépens de celui dont il était le panégyriste. Elle n'a paru que dans la version donnée par *la Nouvelle Bigarrure*, t. X, p. 28.

3. V. sa *Lettre* de 1691, à mesdames d'Hervart, de Viriville et de Gouvernet.

4. *Lettre* à M. de Bonrepaux, 31 août 1687. Dans une lettre à Furetière, où il lui décrit une séance de l'Académie, Pavillon (*Œuvres*, t. I, p. 3 ii) lui parle des longs sommes qu'y venait faire La Fontaine :

Le grec Charpentier y préside,  
Le tendre Quinault y réside;  
La Fontaine n'y peut parler,  
Il dort; et, prêt à s'en aller,  
Le chevalier de l'Équivoque (Benserade)  
Le regarde et s'en moque.

5. M. Walckenaër met en doute cette anecdote qui ne se trouve, dit-il (l. II, p. 263), que dans *l'Histoire de l'Opéra en France*, par Travenol — il écrit à tort Fravenol —, où La Harpe, ajoute-t-il, l'a



Personne ne comprit mieux le rapport des idées entre elles, et ne comprit moins le rapport entre les personnes et les choses. Son tact, de la délicatesse la plus exquise lorsqu'il s'agissait des idées et de leur expression, dont nulle part il n'altéra la vérité par un mot sans goût, sans justesse, et surtout sans originalité, — « il ne se pardonnerait pas à lui-même, disait Bayle, un tour commun » — devenait nul, disparaissait, lorsqu'il lui fallait ne plus faire mouvoir tout cela dans le cercle abstrait de la pensée, mais l'appliquer à la pratique de la vie, aux nécessités des bienséances. Jamais, par exemple, — pour ne pas sortir encore du monde des hautes amitiés que, malgré tout, il avait su se faire, parce que là, plus qu'ailleurs, on lui pardonnait tout, — jamais il n'eut conscience qu'en dédiant au duc de Vendôme son conte de *Philémon et Baucis*, c'est-à-dire au plus cynique des épicuriens indépendants, l'éloge des plus pures vertus domestiques, il avait fait un contre-sens d'hommage qui, de tout autre que de lui, aurait passé pour ironie et frisé l'épigramme<sup>2</sup>.

L'idée que, pour remercier l'austère M. Arnauld de quelques mots flatteurs sur ses fables, il eut de lui dédier — c'est presque à n'y pas croire — un de ses contes ! est du même tact, et du même esprit absent. Racine et BoUeau furent là, par bonheur, pour se mettre en travers du contre-sens. Ils firent entendre à leur vieil ami que, fût-il même, comme il le prétendait, plus moral que les autres, son conte arrivant en leur compagnie ne scandaliserait pas moins le grave janséniste, dont le nom y serait comme une apostille. Il se rendit, le conte fut supprimé, et, depuis, n'a jamais paru<sup>3</sup>.

L'inadvertance la plus singulière, et aussi la plus périlleuse que La Fontaine commit en ce genre, est celle qui faillit le perdre, lorsque en 1669 fut publié son roman de *Psyché*. Il n'y avait négligé rien pour être agréable au Roi, pour le flatter surtout dans ce qui était son orgueil du moment, Versailles et ses jardins. L'éloge s'en étalait, au commencement et à la fin de chaque partie, au risque d'y gêner le reste. Il semblait que La Fontaine eût

prise. Il oublie qu'un contemporain sérieux, l'auteur de *Gil-Blas*, très-instruit des nouvelles du théâtre et des cafés de son temps, l'avait racontée et lui avait ainsi donné une authenticité qu'elle pouvait, en effet, ne pas avoir avec l'unique témoignage de Traveno). Elle se trouve dans le curieux volume de Le Sage, *Meslange amusant*, 1743, in-12, p. 100. — Tout le monde fut, au reste, de l'avis de La Fontaine sur son opéra. On y dormait, lorsqu'on n'y sifflait pas. Le Noble, dans *l'Esprit d'Ésope*, 1695, in-12, p. 18, lui conseilla de ne pas recommencer, surtout avec de la musique de Colasse, pauvre détrempe de celle du compositeur d'*Armide* : « Il faut, dit-il, que Fuente — il l'appelle ainsi du mot espagnol dont le sens est *fontaine* —, qui conte avec tant de naïveté et d'agrément, et qui, de cette manière, est un original inimitable, n'aille pas se faire siffler dans un avorton d'opéra, sur le théâtre des diminutifs de Lulli. » Il y avait vingt ans que madame de Sévigné pensait de même sur La Fontaine, et le tort qu'il se faisait en changeant trop souvent de genre : « Je voudrais, écrivait-elle à sa fille le C mai 1071, faire une fable qui lui fit entendre combien cela est misérable de forcer son esprit à sortir de son genre, et combien la folie de vouloir chanter sur tous les tons fait une mauvaise musique. Il ne faut pas qu'il sorte du talent qu'il a de conter. » Nous sommes loin d'être aussi sévère. Où aurait-il mis, s'il n'eût été que conteur, ce trop plein de génie qui débordait en lui : « Il y a dans La Fontaine, dit fort bien Joubert, une plénitude de poésie qui ne se trouve nulle part dans les autres auteurs français. »

1. *Nouvelles de la République des Lettres*, sept. 1685, art. 8.

2. Sainte-léuue n'a pas manqué de faire cette remarque. *Port-Royal*, dernière édition, t. V, p. 24.

3. *Œuvres* de Boileau, édit. Saint-Marc, 1.111, p. 183.

#### VIE DE LA FONTAINE. x

voulu, par les louanges données fi ces magnificences royales, se faire pardonner ce qu'il avait dit, quelques années auparavant, du faste et des belles constructions du château de Taux, qui, par la jalousie qu'en avait conçue le Roi, avaient été cause de cette chute terrible du surintendant Fouquet, dont le poète s'était lui-même ressenti par contre-coup.

Un souvenir du surintendant se trouvait aux premiers vers du poème (*XAdonis*<sup>1</sup>, dont La Fontaine avait accompagné sa *Psyché*; il les supprima<sup>2</sup>, et il lui sembla dès lors que le volume pouvait paraître, sans que le roi y trouvât rien qui pût lui gâter ce qu'il contenait pour sa gloire d'agréable et de flatteur.

À la cour, où l'on était curieux de savoir comment le bonhomme aurait pu être courtisan sans faute d'attention, *Psyché* était fort attendue, à ce point que Rarbin, comptant, pour la vente sur cette curiosité, avait presque été généreux : il avait donné au poète, pour son roman, cinq cents écus<sup>3</sup>.

Le succès ne les lui rendit pas. Le livre à peine lancé, fut à *XIndex* de la cour ; tout le monde refusa de le lire, ou nia qu'il l'avait lu. Qu'y avait-on découvert ? deux phrases, deux seulement, mais terribles ; deux coups de foudre ! Il fallait traiter celui qui les avait écrites, comme est traité le baudet de ses *Animaux malades delà peste* ! Croirait-on qu'au moment où le roi déjà père de deux enfants légitimés, nés de ses amours avec mademoiselle de la Vallière, venait de prendre une maîtresse nouvelle, madame de Montespan, qui ne lui en promettait pas moins, La Fontaine avait eu l'imprudenc de faire dire par une des reines, sœurs de Psyché, à l'autre sœur : « Si votre époux a une douzaine de médecins à l'entour de lui, je puis dire que le mien a deux fois autant de maîtresses, qui, toutes, grâce à Lucine, ont le don de la fécondité. La famille royale est tantôt si ample, qu'il y auroit de quoi faire une colonie considérable<sup>4</sup> ! »

Que pensera le roi, murmurait-on à la cour, si jamais il lit ces lignes maudites, et

1. On y lisait aussi un vers

Et la grâce plus belle encor que la beauté,

clans lequel, suivant l'abbé de Choisy (*Mémoires*, 1747, in-8, p. 148), chacun reconnut mademoiselle de La Vallière, dont on disait que le surintendant était alors épris.

2. On les a retrouvés dans le magnifique manuscrit écrit sur vélin par le calligraphe Jarry, pour être offert à Fouquet, en 1658. Après avoir appartenu au prince Michel Galitzin, ce manuscrit, qui est une merveille, passa, à sa mort, en 1823, moyennant 2,000 francs, dans la bibliothèque du comte Henri de Labédoyère, dont le *Catalogue*, p. 139-140, l'a très-exactement décrit, avec ses riches guirlandes de fleurs peintes en miniature, le beau dessin de Chauveau, *la Mort d'Adonis*, qui est en tête, etc., etc. Le duc d'Aumale le fit acheter à la vente et le possède aujourd'hui. — Les vers à la louange de Fouquet avaient été publiés, en 1820, dans les *Annales de la Littérature et des Arts*, 1.1, p. 40, puis cinq ans après avec toutes les variantes du manuscrit, dans une édition à cinquante exemplaires, qu'en donna M. Walckenaer. Ils ont été, ainsi que la dédicace en prose au surintendant, réunis pour la première fois aux *Œuvres* de La Fontaine par M. Marty-Laveaux, Paris, P. Jannet, 1837, in-12, 1. II, p. 361 et suiv.

3. V. dans les *Mémoires* de Bruys, 1.11, p. 204, la *Promenade de Saint-Cloucl*, par G. Guéret.

4. Tout le monde, notamment Grosley, dans un article du *Mercur*, septembre 1783, p. 184, avait parlé des lignes périlleuses qui se trouvent dans *Psyché* ; mais personne, que nous sachions, ne les avait citées, comme nous faisons ici.

soupçonne qu'on les a lues ? Par bonheur il ne lisait pas. C'est ce que dit à La Fontaine, que ces bruits avaient fort troublé, M. le duc de Saint-Aignan, qui lui voulait du bien, depuis qu'il avait dédié ses fables au Dauphin dont il dirigeait l'éducation, et surtout à cause de l'admiration qu'avait pour le poète une de ses meilleures amies, madame de Sévigné<sup>1</sup>.

Il lit plus que le rassurer, il lui promit d'imposer silence, et cela sans beaucoup de peine à tous les chuchotements : «Faites, lui dit-il—nous citons ses paroles d'après Montenault<sup>2</sup>—faites relier un exemplaire aux armes, je vous introduirai près du Roi dans le temps qu'il sera le plus entouré, vous lui présenterez vous-même votre livre, et soyez persuadé qu'après cette démarche, on ne parlera plus de *Psyché* que pour en dire du bien. ».

C'est ce qui arriva. Suivant son habitude de ne jamais lire, qui le laissa désarmé contre ces ennuis de la vieillesse dont, pensant à lui, Fénelon a si bien parlé dans *Télémaque*<sup>3</sup>, le roi ne lut pas le volume, et par conséquent ne put rien dire ; or, comme il eût été fort peu courtisan de supposer qu'il n'avait pas lu un livre à lui publiquement offert, voyant qu'il ne disait rien, on se mit à faire de même.

Le coup, malheureusement, était porté ; la vente du livre ne s'en releva pas. Quelque temps après Gabriel Guéret pouvait écrire à propos de La Fontaine : « Sa *Psyché* n'a pas eu le succès qu'il s'en promettait : et Barbin commence à regretter les cinq cents écus qu'il on a donnés<sup>4</sup>. » Il obtint du poète, près duquel il ne manqua pas d'exagérer sa perte, des dédommagements.

"Vers la fin de 1670, quand il lui eut fait voir qu'il n'y avait plus à compter sur *Psyché*, il se fit livrer par lui à des conditions plus douces, c'est-à-dire sans nul doute pour presque rien, non-seulement tout un nouveau recueil, devant former la *troisième partie des contes*, mais sous le titre de *Fables nouvelles et autres poésies*, tout un volume encore, où se trouvaient, avec le *Songe de Vaux*, et une nouvelle édition d'*Adonis*, huit fables de ses meilleures<sup>5</sup>.

La Fontaine payait ses distractions de *Psyché*, ce qui ne l'empêcha pas d'en commettre d'autres. Nous ne parlons pas de celle qui lui fit envoyer, un jour, au duc de Bourgogne,

t. On a de lui, par exemple, sur la fille de la marquise, une très-curieuse lettre à mademoiselle de Scudéry, de laquelle on pourrait conclure qu'après la fable du *Lion amoureux* que lui dédia La Fontaine, mademoiselle de Sévigné, qui ne fut qu'un an après madame de Grignan, n'était plus appelée partout que « la belle Lionne ». Cette lettre, publiée d'abord dans la *Correspondance littéraire* du 10 juin 1801, p. 350, se trouve dans l'excellent volume du regretté M. Ratliery, *Mademoiselle de Scudéry, sa Vie et sa Correspondance*, 1873, in-8, p. 352.

2. *Vie de La Fontaine*, dans l'édition des *Fables* donnée par Mongez, an V, in-12, p. 19.

3. Dans une édition de Leyde, 1755, in-12, très-hostile à Louis XIV, on cite justement, p. 27, en note, pour ce passage de *Télémaque*, l'anecdote de La Fontaine et de sa *Psyché*.

4. V. le passage cité plus haut de la *Promenade de Saint-Cloud*, dans les *Mémoires* de Bruys.

5. Madame de Sévigné, qui fut des premières à recevoir le *Recueil* et, en hâte, l'envoya à sa fille, ne tarit pas d'admiration pour ce qu'elle y trouve. « Nous en étions, écrit-elle, à propos surtout des *Fables*, le 29 avril 1671, nous en étions ravis l'autre jour chez M. de La Rochefoucauld : nous apprîmes par cœur *le Singe et le Chat*. » Les *Contes*, dont elle ne se prive pas, car elle est sage et non prude, ne l'émerveillent pas moins : « Tout cela, écrit-elle le 16 mai suivant, est très-joli : il n'y a que ce qui n'est point de ce style qui est plat. »

sous le titre d'une de ses premières fables, *le Loup et l'Agneau*, une de ses dernières, *le Loup et le Renard*<sup>1</sup>, écrite pourtant avec le plus grand soin, et, ce qui n'est pas peu dire, de son écriture la plus élégante. Nous ne parlons pas non plus de cette autre erreur si singulière, qui, lorsqu'en 1094, il publia séparément la dernière partie de ses fables, c'est-à-dire le sixième livre de la seconde, lui fit mettre un sept au lieu d'un six. Il avait oublié que le recueil que complétait ce livre en avait cinq seulement<sup>3</sup>! L'inadvertance dont il va être question, et qui demandera une explication assez longue, où se déroulera d'ailleurs toute une phase curieuse de la vie du poète et de l'histoire de ses œuvres, fut tout autrement grave, ainsi qu'on le verra par les résultats.

Ses contes avaient, comme on le pense bien, fait scandale. Quoique couverts par un privilège du Roi successivement accordé à chacune des trois premières parties, ils avaient été partout l'objet d'indignations et de plaintes. Le bruit courait même que le libraire, par un scrupule de conscience, dû aux avis de son directeur, avait un jour brûlé ce qui lui en restait<sup>4</sup>; et ce bruit ne devait pas être faux. Barbin, en effet, si âpre d'abord au débit de cette friandise, n'avait plus voulu tout à coup en servir à aucun prix<sup>5</sup>.

La quatrième partie des contes, pour laquelle son refus entraîna celui d'un nouveau privilège, dut ainsi, sous la rubrique de Mons, et avec le nom de Gaspard Mijeon, libraire

1. Nous en avons vu la copie autographe passer dans une vente, en 1854, avec la faute, par distraction, dont nous parlons.

2. Marais, qui eut beaucoup de ses autographes, parle ainsi, *Histoire de la Vie et des Ouvrages de La Fontaine*, p. 58, du soin que mettait le bonhomme à copier lui-même ses ouvrages de la façon la plus claire, et à les ponctuer minutieusement, la toilette de ses manuscrits lui étant plus chère que la sienne : « Il écrivait d'une manière fort lisible, et marquait bien toutes les plus petites divisions du discours, les points, les virgules, les interjections; enfin toutes ces commodités de l'impression si utiles à ceux qui savent bien lire. » Lui-même, d'ailleurs, lisait au mieux. Quoiqu'on ait dit, d'après Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-fol., p. 462, de son ami Gâches, qu'il menait avec lui dans le monde pour lui faire dire ses vers à sa place, quand on lui en demandait, il est certain, qu'à l'occasion, il se tirait fort bien d'une lecture. A l'Académie française, dont les Registres en font foi, ayant lu, le 1<sup>er</sup> juillet 1084, jour de la réception de Boileau, sa fable *le Renard, le Loup et le Cheval*, il eut un tel succès de poète et de lecteur, qu'on la lui fit recommencer, ce qui ne s'était jamais vu. (Raynouard, *Journal des Savants*, 1824, p. 101.)

3. V. l'excellente édition de M. Marty-Laveaux, t. I, p. 337.

4. Nous trouvons cette particularité importante, qui n'a été relevée par aucun des biographes de La Fontaine, dans le curieux volume de Brillon, *Sentiments critiques sur les Caractères de La Bruyère*, 1701, petit in-8, p. 302.

5. C'est lui qui, en 1005, publia ce qui fut l'embryon du recueil des Contes, *Nouvelles en vers tirées de Boccace et de l'Arioste*, par M. D. L. F. On n'y trouvait que *Joconde*, et *le Cocu battu et content*, dont un pasquil galant, du temps de Louis XIII, avait, ce qu'on n'a pas dit, fourni à La Fontaine plusieurs détails et, qui mieux est, le titre. (V. nos *Variétés historiques et littéraires*, t. Y, p. 301, 363.) Le succès de ces quelques pages fut si vif que, la même année, Barbin dut les réimprimer avec beaucoup d'autres, et le nom de l'auteur en toutes lettres. Il n'y eut, cette fois, pas moins de dix contes. Barbin n'en fut pas pour cela plus ardent à publier les *Fables*, quand, trois ans après, La Fontaine lui en parla. Il refusa net les six premiers livres. C'est Thierry qui s'en chargea, mais non sans peine, et seulement grâce à Boileau : « Je l'en pressai, dit celui-ci, d'après le fragment d'une conversation qu'il eut avec Mathieu Marais, le 12 décembre 1703, et que nous avons recueillie dans les *Manuscrits* du président Bouhier; et, ajoute-t-il, ce ne fut qu'à ma considération qu'il donna quelque argent. Il y a gagné des sommes infinies. » Barbin en eut sa part, malgré son refus, les affaires de Thierry, dont il fut toujours plus ou moins l'associé, ne cessant jamais d'être un peu les siennes, surtout quand elles étaient bonnes.

plus que chimérique, aller se faire imprimer on ne sait en quel coin, ni par qui, d'où résulta, pour cette publication, le caractère clandestin et illégal qui attira contre elle, en 1675, la sentence de police dont nous avons parlé.

Barbin consentit quelques années après à revendre un peu du poison maudit et charmant, que l'on payait si bien, mais ce ne fut qu'à la condition de le bien envelopper, et de n'y pas trop mettre en vue la marque de fabrique. Son premier retour vers ce débit, qu'il avait tant regretté, fut, en 1682, la publication, d'ailleurs assez anodine, de *Belphégor*, où il n'y avait guère à reprendre que les vers de la dédicace à la Champmeslé<sup>1</sup>, et celle de la *Matrone d'Éphèse*<sup>2</sup>, l'une et l'autre à la suite d'un poème qui, ne fût-ce que par l'ennui, avait tout pour vous guérir, si peu qu'on se fût enfiévré à la lecture du reste : c'était le poème du *Quinquina*<sup>3</sup>.

Le tout passa, et Barbin s'enhardit. Trois ans après, il se risqua jusqu'à publier cinq nouveaux contes, et non pas des moins vifs ; mais il y mit plus que jamais toutes les précautions, tous les voiles imaginables. Dix fables — ce fut sa première condition, qui fut, comme les autres, strictement exécutée — accompagneraient les contes, et, pour surcroît de morale, on y joindrait *Philémon et Baucis*. Ce n'est pas tout : le patronage d'un ami des plus recommandables, le chanoine Maucroix viendrait, par le sérieux de ses œuvres, couvrir, en l'escortant, la légèreté du reste ; on donnerait à cet ensemble le titre le plus inoffensif : *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine* ; on le dédierait au plus grave des magistrats, M. de Harlay, procureur général du Parlement, depuis longtemps déjà ami et protecteur du bonhomme ; et celui-ci enfin, comme précaution suprême, tâcherait, au commencement de quelques-uns des nouveaux contes : *la Clochette*, *le Fleuve Scamandre*, etc., d'en atténuer la trop vive allure, ou d'expliquer comment il y était revenu, après bien des promesses, bien des serments, d'y renoncer<sup>4</sup> ; et même, aurait-il pu ajouter, après bien des pénitences.

Il s'en était donné, en effet, ou plutôt s'en était laissé imposer, avec cette facilité de l'enfance, qui pour le caractère — car il ne devint mûr que par l'esprit — semble avoir été

1. En 1001, quand il ajouta *Belphégor* à son dernier recueil de labiés, il eut soin d'enlever cette dédicace à la comédienne.

2. *La Matrone d'Éphèse*, qui avait paru en 1005, à la suite des *Nouvelles en vers*, n'était pas de lui, comme l'a dit par erreur Math. Marais, p. 73, mais de Saint-Évremond ; ce n'était qu'une version en prose du conte de Pétrone.

3. Il l'avait écrit à la prière de la duchesse de Bouillon, que ce remède à la mode, importé en France par un Anglais, le chevalier Talbot, avait guérie de la fièvre. Le traité que le médecin Monginot, ami du poète, avait écrit sous le titre *De la guérison des Fièvres par le Quinquina*, 1679, in-12, lui avait servi de guide pour la partie technique. Le succès de la fameuse écorce était venu d'une guérison du roi et de la belle récompense qu'il avait donnée au chevalier pour avoir son secret. (*Attiénium français*, I.1, p. 162.)

4. ! dit-il, par exemple, en commençant le conte de *la Clochette*,

! combien l'homme est inconstant, divers,  
Faible, léger, tenant mal sa parole !  
J'avais juré *hautement* en mes vers,  
De renoncer à tout conte frivole :

l'âge unique de sa vie de septuagénaire. Longtemps,—et plusieurs de ses sages amis, Boileau entre autres, qui défendit son conte de *Joconde*, quitte à s'en repentir après — avaient d'abord semblé du même avis,—longtemps il avait cru ne pas mal faire en s'amusant à ces gaillardises, dont l'invention n'était pas de lui, et que, pour égayer son siècle, il croyait pouvoir faire revivre, tout aussi innocemment, avec autant d'impunité, que ceux à qui il les empruntait: Boccace, Arioste, Machiavel, etc., en avaient égayé leur temps. Le rigorisme du jour, mis en vogue par Port-Royal, le troubla dans cette illusion. Il trouva bientôt, lui qui, par une inconséquence dont on s'étonnerait chez tout autre que chez un tel distrait, avait applaudi des premiers à ces hommes austères dont la voie n'était plus « le chemin de velours » d'Escobar<sup>2</sup>, qu'il y avait bien des épines sur ce chemin, ou plutôt sur ce calvaire du jansénisme; et ses contes ne tardèrent pas à en sentir les piqûres.

Il lui vint, à leur occasion, d'amers reproches de Port-Royal. On le félicitait pour ses fables, mais afin de n'être que plus rude pour ses contes, et lui demander de plus haut, condamnant l'immoralité des uns par la morale même des autres, comment, après de si sages leçons pour conduire au bien l'enfance, il en avait pu donner de si mauvaises, pour entraîner la jeunesse à la corruption. Un sincère repentir, lui disait-on encore, de sérieuses pénitences pourraient seules le racheter; il se soumit. Sa première expiation fut d'aider

Et quand juré ? C'est ce qui me confond :  
Depuis deux jours j'ai fait cette promesse.  
Puis fiez-vous à rimeur qui répond  
D'un seul moment...

Dans toutes les éditions modernes, avant celle de M. Martv-Laveaux, ou lit, au lieu de l'hémistiche « hautement en mes vers », celui-ci : « même en assez beaux vers, » dont le peu de modestie nous avait toujours étonné de la part du bonhomme, bien qu'il ne fût pas, nous le verrons, aussi modeste qu'on le croit. La faute venait d'une édition de Hollande, celle d'Henri Desbordes, en 108a, à Amsterdam. Ces éditeurs étrangers en firent bien d'autres, mais c'était leur droit, puisque ceux de Paris se trompaient encore plus grossièrement. Croirait-on que celui qui publia, en 1096, les *Œuvres posthumes*, ne comprenant pas le mot « nomenclateur » qui termine le premier vers de la ballade dont nous avons déjà parlé, « sur le nom de Louis le Hardi, » mit à la place : « nommé La Fleur ! »

1. La *Dissertation sur Joconde*, par Boileau, écrite au moment où La Fontaine n'avait pas de meilleur ami que lui, fut réunie aux contes, à partir de la seconde édition de la première partie. Il le regretta plus tard. N'ayant pas gardé l'interissable jeunesse d'esprit que gardait La Fontaine, mais devenu, au contraire, morose et chagrin, il se repentit d'avoir défendu ce joli conte, qu'il ne trouvait plus que « licencieux ». (V. l'édition de ses *Lettres*, et des *Nouveaux Commentaires* de Brossette, par Leverdet, 1830, in-8, p. 323.) On sait à quel propos cette dissertation avait été écrite. Boileau l'avait faite pour prouver la supériorité de l'œuvre de son ami sur celle qu'un M. de Bouillon s'était permise avec le même sujet. La Fontaine et Bouillon étaient alors, lisons-nous dans les *Manuscrits* de Brienne, qui sont à l' Arsenal, attachés l'un et l'autre « au senice de feu madame la duchesse d'Orléans, femme de feu Monsieur, oncle de Sa Majesté ».

2. Nous faisons allusion ici à la *ballade* sur Escobar, qu'on lira plus loin. Elle courut manuscrite vers ICiii-, et on ne la connut longtemps que par une citation des trois derniers vers du premier couplet, dans le *Dictionnaire* de Richelet, au mot *velours*. M. Barbier la retrouva le premier dans un recueil de *Facéties Janséniennes*, et la publia dans le *Journal de Paris* du 21 avril (811, mais avec une faute au vers qui est le refrain, faute qu'on a, depuis, reproduite partout. Il faut lire, comme avait lu l'iclielet :

Escobar *fait* un chemin de velours,

et non pas *sait*.

M. (le Arienne pour la publication de deux volumes de *Poésies chrétiennes*, dont il lit l'épître dédicatoire au jeune prince de Conti, et dans laquelle on retrouva, par le choix, la finesse de son goût, et son tact délicat<sup>1</sup>.

Il n'y avait rien eu de bien sévère dans cette première pénitence ; une autre fut plus sérieuse. Ce qu'on lui reprochait surtout—et sur ce point il ne pouvait lui-même que dire oui, avec un gros *mea culpa* — c'était d'avoir offensé la chasteté dans ses contes, l'ourle punir donc, comme On dit, par où il avait péché, c'est à cette vertu que Port-Royal exigea qu'il fit amende honorable, par un hommage de ses vers, ainsi purifiés, à l'un des saints qui en avaient donné le plus éclatant exemple. Il s'exécuta; il fit le poème de *la Captivité de saint Mate*, dont on lui avait marqué le sujet dans IIII livre sorti de Port-Royal même<sup>2</sup> ; et, comme les plus diverses convictions ne se faisaient jamais attendre pour cette âme aux empreintes faciles, à l'inspiration toujours ouverte, il y mit autant d'onction, autant d'édifiante pureté<sup>3</sup> qu'il avait mis de verve et d'esprit tout contraires dans le conte de la veille, et qu'il en devait mettre dans celui du lendemain, car il faut bien le dire, il y revint sans beaucoup plus tarder<sup>4</sup>.

Il mena, toutefois, jusqu'au bout le pieux pensum, ne s'y délassant de l'âpreté du reste que par quelques descriptions, où il se retrouvait avec la nature, et les mondes si chers de ses infiniments petits. C'est ainsi qu'éveillé par quelques mots de son modèle, s'étant souvenu qu'un jour, à la campagne, près d'Antony, il s'était oublié plus d'une heure, pen-

1. Ce recueil, publié en 1071, forme deux volumes in-12, auxquels fut bientôt joint un troisième, sous le titre de *Poésies diverses*, qui laissait plus de liberté à La Fontaine. L'avertissement du premier volume, morceau excellent, que M. Feuillet de Conciles a reproduit avec raison dans ses *Causeries d'un Curieux*, t. III, p. 440, est de lui. La Fontaine y parle surtout de Malherbe, dont le recueil contient un grand nombre de pièces qu'il avoue avoir corrigées en plus d'un endroit, malgré son admiration pour le poète. Dans III du second volume, il a mis à la suite de ses corrections le texte même de Malherbe, afin qu'on put juger s'il avait ou non eu tort de le corriger. Nous ne citerons qu'un quatrain comme spécimen de ses variantes :

Et qui peut nier qu'après Dieu,  
Sa gloire, qui n'a point d'exemples,  
N'ait mérité que dans nos temples  
On lui donne le second lieu.

Voilà le texte de Malherbe; voici celui qu'a refait La Fontaine :

Et quels courages envieux,  
son mérite sans exemples,  
Refuseraient l'honneur des temples,  
Si nous étions au temps des dieux.

Ces corrections, que nous sommes le premier à citer, mériteraient d'être toutes reproduites. La liberté grande que prenait ainsi La Fontaine avec le poète, son premier modèle, justifie ce qu'écrivait Maucroix, le 30 mars 1704, à un jésuite de ses amis : « Je me souviens d'avoir compté avec MM. Pélisson et de La Fontaine, près de quatre-vingts stances de Malherbe qui nous paraissoient inimitables; peut-être je n'y en trouverais pas tant aujourd'hui. >>

2. V. dans les *Œuvres diverses* d'Arnauld d'Andilly, in-fol., t. II, p. 178-190, la traduction de la lettre où saint Jérôme, à qui saint Malc lui-même en avait donné tous les détails, raconte sa captivité.

3. J.-R. Rousseau trouvait admirable ce poème de saint Malc (*Lettres*, t. I, p. 137).

4. V. plus haut la citation, que nous avons faite des premiers vers de *la Clochette*.

dant qu'on dînait en l'attendant, à regarder et à suivre « enterrement d'une fourmi<sup>1</sup> ». il se prit à décrire avec amour, dans la seconde moitié de son poème :

les légions nombreuses  
Des fourmis qui sortaient de leurs cavernes creuses...  
Les chefs encourageaient chacun par leur exemple.  
du peuple étant mort, notre saint le contemple,  
En forme de convoi soigneusement porté  
Hors les toits fourmillants de l'avare cité.

Quand l'œuvre de repentance fut achevée, Barbin, qui, par le compte qui lui en serait tenu dans le monde pieux, devait avoir le profit de l'édification sans avoir eu la peine de la pénitence, ne marchanda guère pour la publier ; mais l'inadvertance, la faute d'attention, dont nous avons parlé, et à laquelle c'est le moment de revenir, compromit tout. Il fallait au poème une dédicace, et ce n'est guère qu'à quelqu'un du clergé, des plus hauts, si c'était possible, qu'il semblait bon de l'adresser. La Fontaine, qui, de longue date, par des relations dont nous aurons à dire quelques mots, connaissait le cardinal de Bouillon, songea à lui, et fut agréé. Il lui donna de « l'Altesse » dans son Epître dédicatoire, ce qui allait de soi, puisque le cardinal était de famille souveraine, mais il y ajouta « Sérénissime », et tout fut gâté. Bien que pour ce mot, la rumeur fut grande à la cour, où, quoique grand aumônier, le cardinal n'était pas des mieux vus. Chez les Condé surtout, et chez les Conti, que La Fontaine, leur protégé, avait le plus à ménager, les plaintes furent des plus vives. N'avait-il pas donné à son Eminence un qualificatif, réservé pour eux seuls !

Que faire ? supprimer le poème ? On le supprima<sup>2</sup>, et sans tarder, avec un tel soin même, une telle rigueur, que deux exemplaires seulement semblent avoir survécu : celui qui appartient à M. Walckenaër, et celui qui existe à la Bibliothèque, portant, comme souvenir de toute cette affaire, le terrible mot « Sérénissime » ! biffé de la main de La Fontaine et remplacé par le mot « Éminentissime ».

Ainsi, pour l'erreur d'un mot, d'une épithète, tout le profit de la pénitence de La Fontaine, qui se garda bien d'y revenir, avant le *mea culpa* suprême, et qui peut-être même déjà n'y pensait plus, ne fut que chose morte. Le poème édifiant, contre-poison des contes, fut comme s'il n'avait jamais été, tandis que les contes, tout au contraire, poursuivant leur succès, aiguillonnaient, excitaient le conteur à ce qui n'était que trop sa plus irrésistible envie ; en faire de nouveaux !

M. le duc de Saint-Aignan, d'une intervention si efficace dans l'autre affaire, n'avait pu se mêler de celle-ci. Homme de l'étiquette, de la règle absolue des bienséances et des préséances, il lui avait été impossible d'intervenir où La Fontaine les avait si ouvertement oubliées. Le poète comprit, et lui en voulut d'autant moins qu'il tenait fort peu lui-même à son poème-pensum.

1. Math. Marais, *Histoire de la Vie et des Ouvrages de La Fontaine*, 1811, in-12, p. 127.

2. *Id.*, p. 106, et Marty-Laveaux, *Œuvres complètes de La Fontaine*, édition elzévirienne, 1857, in-12, t. II, p. 30n.



Le duc le trouva toujours dévoué et charmant. A sa mort, en 1688<sup>w</sup>, l'épithaphe la meilleure, la plus vraie qu'on lui ait faite, celle qui rappela le mieux ses services et ses bonnes grâces envers les arts et la poésie, nous semble bien avoir été écrite par La Fontaine.

C'est, nous l'avons dit, par madame de Sévigné qu'il avait du connaître AL de Saint-Aignan; mais comment et chez qui notre poète avait-il lui-même connu la marquise? Chez le surintendant Fouquet, dont nous avons déjà dit tout à l'heure les bontés pour lui, et qui, émerveillé un jour de ce qu'il en avait reçu, — on sait qu'il le pensionnait, à condition que les quittances mêmes de sa pension seraient en vers, — avait communiqué à la marquise son dernier envoi poétique, sa dernière quittance<sup>t</sup>.

Après des récépissés d'un tel luxe, La Fontaine avait tous les droits de se croire quitte de la pension, dégagé du bienfait, et de ne pas laisser survivre sa gratitude à l'infortune du bienfaiteur. Il pensa tout autrement quand Fouquet fut tombé. Quoi qu'il eût fait pour le surintendant, en ne dédaignant pas d'être son nouvelliste en rimes, le chantre de ses merveilles à Vaux, le descripteur de ses galeries<sup>2</sup>, etc. ; il crut, tout au rebours de bien d'autres qui s'imaginaient être libérés de la dette par la ruine du créancier, qu'il lui était au contraire plus que jamais redevable. Pour la première fois, ce grand enfant prouva qu'il était homme, et le prouva par le cœur. Il eut le plus viril et le plus rare des courages, celui de la reconnaissance. Personne n'éleva pour Fouquet une voix plus sympathique et plus hardie,

t. C'est à Péliisson, qui souvent lui en accusait réception par quelques vers, qu'il adressait les Épitres, quittances rimées, etc., destinées à Fouquet. Chardon de la Rochelle possédait la copie autographe de l'épître par laquelle La Fontaine prenait ces engagements de poète avec le surintendant. Péliisson, en l'adressant à celui-ci, avait écrit au bas : « Je ne fais pas difficulté d'ajouter à cette lettre, que M. de La Fontaine m'a envoyée... une épigramme de six vers que j'ai trouvée assez belle et parfaitement bien appliquée au sujet, qui convient à un paresseux :

u Jean s'en alla comme il était venu;  
Mangea le fonds après le revenu ;  
Tint le travail chose peu nécessaire.  
Quant à son temps, bien sut le dispenser :  
Deux parts en fit, dont il soûlait passer  
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire. »

C'est, comme on voit, avec des variantes qui sont peut-être la bonne leçon, l'épithaphe qu'on croyait qu'il avait faite pour lui-même après une maladie, étant beaucoup plus vieux. Or, c'est n'ayant pas encore quarante ans qu'il l'écrivit, et rien ne prouve maintenant que ce fut pour lui-même.

2. Nous n'avons pas les vers que, suivant les *Mémoires* de Marolles, in-12, t. I, p. 278, 285, La Fontaine avait faits pour la description de la galerie de Fouquet, à Saint-Mandé ; mais, comme spécimen de son talent dans ce genre, il nous est resté un certain nombre d'inscriptions, traduites par lui des vers latins du baron de Vuorden, pour les tableaux à la gloire du roi réunis par Louvois à son château de Glatigny. Ces inscriptions, en vers de différentes mesures, relatives aux campagnes du Nord et de la Franche-Comté, n'ont pas encore été réunies aux autres poésies de La Fontaine; mais, avant de paraître dans le premier volume d'*Œuvres inédites* publiés par P. Lacroix, 1863, in-8, elles étaient déjà connues par une triple publication : dans les *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, 1835, p. 337-380, avec une Notice de M. Le Glay, qui avait fait la découverte ; dans le *Mercure de France*, 15 octobre 1835, p. 135-138 ; et dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, novembre 1835, p. 499. Il n'y a là que seize inscriptions traduites par La Fontaine. Le travail lui ayant été demandé l'année qui précéda sa mort (1694), il ne put l'achever.

des accents plus témérairement tendres. On connaît, on relira plus loin son *Ode* admirable *Aux Nymphes de Vaux*. Mais que d'autres vers il dut faire encore, et que l'on ne connaît pas! Il avait, par exemple, écrit pour le plaindre et pour s'indigner contre ceux qui se croyaient bons courtisans, en n'ayant que railleries contre son désastre, une fable qui devait, six ans après, paraître dans son premier recueil, mais que de sages conseils lui firent supprimer, à cause de l'imprudence de l'allusion par trop transparente.

Qui, en effet, à Paris et à la Cour, n'aurait pas reconnu dans l'Écureuil, qu'il y mettait en scène, comme victime, le surintendant, qui en avait, comme on le sait, placé un dans ses armes, parce que *fouquet*, pour les paysans de l'Anjou, d'où venait sa famille, veut dire écureuil? Du même coup, — et c'était là le danger, — on n'aurait pas moins reconnu Colbert dans le renard moqueur et triomphant, mais que le malheur, dont il rit, pourrait un jour tout aussi cruellement atteindre.

Quoique la fable ne fût pas publiée, le ministre, que la fidélité de La Fontaine pour Fouquet avait déjà rendu fort mécontent, ne la lui pardonna jamais. Elle avait couru, des copies en avaient été prises', comme c'était l'usage pour tout ce que faisait le bonhomme<sup>2</sup>; c'était assez.

1. C'est sur une de ces copies, recueillie par Courart pour son *Recueil* manuscrit in-folio, que M. Louis Paris, qui l'y retrouvant au t. II, p. 333, la publia le premier (ce qu'on n'a pas dit assez) dès 1810, dans son *Cabinet historique*, d'où elle passa dans *Illustration* du 3 mars de la même année, p. 143. La Fontaine ne garda de cette fable, *Le Renard et l'Écureuil*, que les quatre premiers vers, qu'il mit dans la dix-septième de son livre V, *Le Lièvre et la Perdrix* :

Il ne se faut jamais moquer des misérables...

Après avoir dit qu'Ésope « en donne un exemple ou deux », il ajoutait, dans la fable supprimée :

Je ne les cite point, et certaine *chronique*  
M'en fournit un plus authentique,

indiquant ainsi, de peur qu'on ne s'y trompât, que c'était, cette fois, à l'histoire, à la réalité, qu'il empruntait ce qu'il allait conter. Depuis, on le remarquera, il ne fit plus, par crainte sans doute d'allusions nouvelles, reparaitre dans ses Fables *l'Écureuil*, dont la place y était si bien marquée, et que tant d'autres fabulistes ont mis en scène.

2. On a retrouvé un certain nombre de ces copies, et quelquefois avec une date, ce qui a son importance. On sait ainsi à quel moment La Fontaine composa les fables, qu'il ne publia souvent que plusieurs années plus tard. Celle des *Animaux malades de la peste* se trouve, par exemple, en copie dans les *Manuscrits* de M. de Trallage, à l'Arsenal, datée de 1674 ; il ne la publia qu'en 1670. De même pour *le Rat retire dumondc*, et *les Deux Amis*, intitulés alors « allégorie », qui ne parurent aussi qu'en 1679, bien qu'il en courut des copies dès le mois de mai 1674. On a su de cette façon encore, ce dont au reste on se doutait, que la fable de *Tivcis et Amarante*, dédiée à mademoiselle de Sillery, lui fut adressée par le poète en prévision de son prochain mariage. La copie autographe que nous vîmes vendre au mois de mars 1847 portait la date du 8 décembre 1674 ; mademoiselle de Sillery devint marquise de Tibergeau le 23 mai suivant. Madame de Sévigné n'était jamais la dernière à avoir de ces copies. Dans sa lettre du 26 février 1672, elle avait conté à sa fille l'aventure du pauvre curé tué par la chute du cerceau de plomb de M. de Boufflers, et, le 9 mars, c'est-à-dire onze jours après, elle lui parlait de la fable *le Curé et le Mort*, que La Fontaine — on voit qu'il n'avait pas perdu de temps et savait au besoin travailler vite — avait tirée de l'anecdote, et dont les copies couraient déjà. Pour d'autres fables, qu'il ne publia pas, et dont le nombre ne laisse pas d'être considérable, car il ne faut jamais oublier que nous n'avons qu'un choix de celles qu'il composa, et que ses recueils s'appellent, à cause de cela, *Fables choisies*, les copies servent à établir l'authenticité de quelques-unes de celles

Il se trouva parla assez oflensé, et, d'autre part, assez bravé par l'infatigable reconnaissance du poëte envers l'homme dont plus que personne il avait hâté la ruine, pour ne pas se croire injuste en l'excluant toujours des bienfaits dont il pouvait disposer au nom du Roi. Vainement fût-il sollicité pour lui par ceux même qui, comme Charles Perrault, l'approchaient le plus intimement, il ne lit rien : « Il est trop vrai, écrit d'Alembert dans un passage de son *Éloge* de Perrault, qu'on n'a pas assez remarqué, il est trop vrai que Colbert, qui allait chercher le mérite jusque chez nos ennemis, privoit des bienfaits du Roi, malgré les représentations de Charles Perrault, le bon La Fontaine dans son indigence, et l'en privoit pour le punir d'une action honnête : d'avoir déploré en vers touchants la disgrâce du malheureux Fouquet, son bienfaiteur, dont Colbert était l'ennemi<sup>1</sup> ».

La Fontaine, contre cette injustice, n'eut que la très-anodine revanche de ses vers : « Colbert, écrit-il par exemple quelque part, avec plus de mélancolie que de malice,

nia muse est réduite  
A dire les laveurs que tu fais aux savants ».

Se permit-il encore quelque fable plus ou moins allusive? Nous le croyons. On en retrouva une, en 1780, dans le portefeuille d'un amateur, qui nous semble bien être de lui, et de ce temps-là. Il s'agit de récompenses à donner aux oiseaux qui chantent le mieux, et c'est « le Rossignol » que La Fontaine fait chanter pour lui. Ce n'est pas d'une parfaite modestie ; mais, nous l'avons dit, il ne brillait pas toujours par là.

Enfant, c'était sa qualité, et un camarade de classe, à Château-Thierry, avait pu écrire sur un de ses livres : « La Fontaine, bon garçon, fort sage, fort modeste<sup>2</sup>. » Quand le talent lui vint, il en sentit la valeur, et comme Corneille, il ne s'en cacha pas, mais moins par amour-propre — il n'en eut jamais, selon Duclos<sup>3</sup> — que par satisfaction, il n'était pas fier, mais heureux, et le laissait voir, de s'entendre dire que ce qu'il avait fait contenait

qu'il laissa perdre, et qu'on retrouve. Ainsi, M. de Mareuil nous a fait voir, comme l'ayant découverte dans les papiers d'un de ses ancêtres, Bruant des Carrières, que La Fontaine avait connu chez Fouquet, la transcription, signée, de *l'Heure de l'Ane*, qu'il lui avait envoyée à Leyde, ou il était retiré. M. Paul Lacroix avait donc bien deviné, lorsque, l'ayant retrouvée à la page 138 du recueil de pièces tirées du *Cabinet de Saint-Évremond*, il joignit cette fable à son premier volume *d'ouvrages inédites* de La Fontaine, p. 3(i. 11 n'eut pas moins raison d'y donner, p. 40, d'après une copie trouvée par M. Castaigne, d'Angoulême, à la fin d'un volume du cabinet de Pontchartrain, *l'Ane juge*, traduit du P. Commire; mais il ne fut pas aussi bien inspiré lorsque, ne s'en tenant pas à cette traduction, qui porte si bien la marque de La Fontaine, il en donna, dans son second recueil, une autre où, dès les premiers vers, on voit qu'il ne peut être pour rien. Elle est du fabuliste Le Bailly, qui la donna sous le nom du bonhomme, dans le *Journal des Débats* du 0 décembre 1727. On a connu sa petite supercherie par M. Walckenaër, à qui il l'avoua.

1. D'Alembert, *Histoire des Académiciens*, t. II, p. 174 ; il y revient encore I. VI, p. 3-0.

2. Ce volume in-8, contenant une traduction latine des *Dialogues* choisis de Lucien, publiée en 1021, appartenait en dernier lieu au regrette M. Rathery, chez qui nous l'avons vu, avec la curieuse inscription dont nous parlons ici, qu'il croyait être de Louis Maucroix, frère de François, qui resla plus longtemps l'ami du poëte. V. dans le *Bulletin du Bibliophile*, juillet 1832, p. 8-J3-903, un article de M. Rathery à ce sujet.

3. (*Œuvres complètes*, in-8, I. X, p. 83.

« belles pensées et était d'un joli tour<sup>1</sup>, ce qu'au reste, de son côté, il ne se faisait pas faute de répéter lui-même à ceux dont les vers lui plaisaient<sup>2</sup>. Bref, La Mothe l'a fort bien dit<sup>3</sup> : « Il était plutôt simple que modeste, car la modestie suppose quelque réflexion. »

La fable, où il se faisait représenter par le rossignol, n'a pas, d'ailleurs, pour conclusion le triomphe de celui-ci, ce qui diminue la vanité du choix. Il n'obtient rien, au contraire, et s'en retourne à tire d'aile, demandant qu'on lui ôte la voix, ou qu'on lui donne d'autres juges.

Je le répète, cette fable, par son tour aisé, par l'allusion transparente, qui en fut, comme pour l'autre, le danger, et en rendit la suppression prudente, et par quelques mots aussi, qui sont bien de sa langue<sup>4</sup> et de ses premières habitudes de campagne<sup>5</sup>, doit être de La Fontaine<sup>6</sup>.

Je ne lui connais pas d'autre trait contre Colbert, si ce n'est, à sa mort, une épigramme

1. Il aimait moins qu'on lui parlât de ses distractions : « Qui dirait au bon La\_\_\_\_\_lisons-nous dans *la Livre sans nom*, 1695, in-12, p. 120, qu'il est un visionnaire, il se fâcheroit; mais qu'on lui dise qu'il a l'esprit toujours plein de belles idées, il fait un rire gracieux, qui marque bien qu'on le chatouille au bon endroit. »

2. Une rime bien trouvée l'émerveillait. Il disait à Boileau, qui avait fait un jour une de ces bonnes rencontres, qu'il en donnerait le meilleur de ses contes. Il ne fallait qu'une heureuse expression, même une périphrase bien faite, pour le ravir, et, sur ce point encore, Boileau eut, maintes fois, plus vifs compliments. V. ses *Œuvres*, édition Viollet-Leduc, 1823, in-8, p. 7 et 31(i). — Pour presque rien, deux ou trois épigrammes, par exemple, que Boursault avait, avec plus ou moins d'élégance, traduites de l'italien, il allait jusqu'à l'enthousiasme, si bien que Boursault lui-même craignait qu'il ne fût pas sincère. Comme'il pouvait ne pas l'être! V. *Lettres* de Boursault, 1703, in-12, t. II, p. 286.

3. *Discours sur la Fable*, en tête de son recueil in-4.

4. Le mot « donnée », par exemple, pour distribution, qu'il reprit, du *Plutarque* d'Amyot.

5. J'y citerai, entre autres, le nom du « tarin », sorte de chardonneret, ou de verdit de passage, auquel le copiste que P. Lacroix chargea de la transcription de cette fable pour son premier recueil d'*Œuvres inédites*, p. 55, substitua si maladroitement le serin, à peine connu en France à ce moment-là.

6. Voici, du reste, d'après *l'Almanach littéraire* de 1780, p. 8-9, voici cette fable, afin qu'on en juge :

LE ROSSIGNOL.

Un bruit s'épandit en tous lieux,  
 Qu'aux oiseaux qui chantaient le mieux  
 On donnerait du grain pour toute leur année.  
 « J'en aurai, dit le rossignol,  
 Si la chose est bien ordonnée. »  
 Tout aussitôt il prend son vol,  
 Pour s'en aller à la donnée.  
 Là, vinrent des oiseaux de toutes les façons.  
 Force tarins, force pinsons,  
 Force merles, force alouettes,  
 De linottes très-peu, moins encor de fauvettes,  
 Quoiqu'on estime assez leurs petites chansons.  
 Tout content de son aventure,  
 Le rossignol aurait gagé  
 Qu'il serait le mieux partagé ;  
 Mais il eût perdu la gageure.  
 Honteux, déchu de tous ses droits,  
 Il se retira dans les bois,  
 Ses plus agréables refuges ;  
 Et depuis il a dit cent fois :  
 « O Nature, ôte-moi la voix  
 Ou donne-moi de meilleurs juges.

contre l'avidité des cumuls de pouvoirs qu'il avait toujours eue, et qui, pour la première fois, ne fut pas assouvie'. Par une fatalité singulière, l'éloge obligé dut suivre de près l'épigramme convaincue. C'est La Fontaine qui fut le successeur de Colbert à l'Académie française ! Il se tira du panégyrique de rigueur par une sobriété de louanges des plus strictes : six ou huit lignes tout au plus, dont une de trop pourtant, la dernière : « Il aimait, y dit-il du ministre, les lettres et les savants, et il les a favorisés autant qu'il a pu. » Pauvre La Fontaine ! il savait bien le contraire, Colbert n'ayant fait pour lui ni ce qu'il avait pu, ni ce qu'il aurait dû. Éloge obligé : « M. de La Fontaine ne ment jamais en prose, disait madame de La Sablière, » selon Maucroix<sup>2</sup>. Cette fois, elle s'en fut dédit : il avait fait un gros mensonge, si gros même qu'on en dût sourire à l'Académie, où la vérité était connue, et qu'il dût passer, moins pour un éloge, que pour une malice de l'ironique bonhomme.

Les bienfaits directs du roi et de sa famille le dédommagèrent un peu de ceux qui ne lui étaient pas arrivés par Colbert.

Nous avons vu comment les six premiers livres de ses fables furent accueillis et récompensés au nom du Dauphin. Les autres ne le furent pas avec moins de faveur, et par le roi lui-même. Après lui avoir accordé, en 1677, pour l'espace de quinze ans, que Thierry et Barbin tâchèrent, à ce qu'il paraît, d'abrèger à leur profit<sup>3</sup>, un privilège où se trouvaient les expressions les plus flatteuses, les plus encourageantes<sup>4</sup>, tant on avait à cœur de le maintenir dans ce genre moral, pour le détourner de l'autre, le roi lui donna pour la présentation de son second recueil une audience, qu'il faillit gêner par une nouvelle distraction : « La Fontaine, lisons-nous dans un extrait des *Manuscrits* du président Bouhier<sup>5</sup>, ayant été à Versailles présenter ses fables au roi, après avoir fait son compliment, qui fut fort bien récité, il se trouva qu'il avait oublié le livre. »

On en rit un peu, mais le présent royal n'en fut pas moins d'importance.

Une bonne pension aurait mieux valu que ces dons de passage. Il ne l'obtint jamais, tout au rebours de tant d'autres, que leurs services chez Fouquet n'avaient, pas moins compromis, et qui cependant arrivèrent tous à se faire employer et pensionner par Louis XIV : Lebrun devint son premier peintre<sup>6</sup>, Le Vau son premier architecte<sup>7</sup>, Le Nôtre, son premier

1. M. Walckenaër a réuni le premier cette épigramme aux *Œuvres complètes*, mais pourquoi n'a-t-il pas flité qu'il la devait aux *Variétés sérieuses et amusantes* de Sablier, t. II, première partie, p. 123, et qu'elle venait d'un supplément d'*Œuvres posthumes* qu'un abbé G... tenait de madame Ulrich ?

2. *Lettre* du 30 mars 1704.

3. Il faut lire dans le *Manuel du Libraire*, de Brunet, dernière édition, t. III, p. 752, les détails, malheureusement assez peu clairs, du manège qu'auraient employé Thierry, Barbin et Trabouillet, pour frustrer La Fontaine, sur la fin de sa vie, de la propriété de ses *Œuvres*. La conclusion de Brunet est qu'ils y réussirent.

4. Nous avons accordé ce privilège, y disait-on par exemple, au nom du Roi, « voulant faire connaître audit sieur de La Fontaine l'estime que nous faisons de sa personne et de son mérite. »

5. *Annales encyclopédiques*, 1818, t. IV, p. 214-215.

6. Il resta ami de La Fontaine, et fit même de lui le meilleur portrait qui nous soit resté. M. Walckenaër l'a donné gravé par Paucquet, en tête de la première édition, aujourd'hui si rare, de son *Histoire de la Vie et des Œuvres de La Fontaine*. Les autres ne l'ont pas toutes reproduit, et on le regrette.

7. V. notre *Histoire du Louvre*, 3<sup>e</sup> livraison de *Paris à travers les âges*, p. 01.

jardinier, et Péliisson, enfin, son historiographe'. La Fontaine seul n'eut, rien :

Il fut gros Jean comme devant<sup>5</sup>.

Celui même qui l'avait mis chez le surintendant, M. Jacques Jannart, dont, après le désastre, il avait partagé la disgrâce et les quelques mois d'exil en Limousin<sup>3</sup>, n'eut pas trop à souffrir de l'aide active que, pour l'une de ses charges, il avait prêtée à Fouquet<sup>4</sup>.

Bien que celui-ci l'eût assez longtemps eu, en sa qualité de procureur général, pour substituer des plus dévoués, M. Jannart ne tarda pas à devenir conseiller, puis président au parlement<sup>5</sup>.

Il était — et c'est ainsi que, grâce à lui, nous allons pouvoir effleurer cette autre partie de la vie du poète, où, moins Parisien que campagnard, nous le trouverons dans son pays, et, ce qui ne sera pas long, en famille, — il était, ce M. Jacques Jannart, d'une des meilleures maisons de ce coin moitié picard, moitié champenois, qui s'étend de la Ferté-Milon, où il s'était marié avec la fille du maire et lieutenant-civil Jean Héricart, jusqu'à Château-Thierry, où il avait, ainsi que les parents de sa femme, des relations d'amitié avec les personnes les plus considérées. Du nombre était le père de notre poète, Charles de La Fontaine, qu'on appelait ainsi d'un petit domaine, la Fontaine-au-Renard, au nom, l'on en conviendra, singulièrement prédestiné pour passer plus tard en héritage à notre fabuliste<sup>6</sup>. Quoiqu'il se qualifiât écuyer, sans y avoir, il est vrai, beaucoup de droits, ce qui attira même de grands embarras à son fils, qui crut après lui pouvoir prendre le même titre<sup>7</sup>, M. Charles de La

t. Marais, dans son *Histoire de La fontaine*, p. 3, n'a pas oublié de faire remarquer cette différence entre les anciens pensionnés de Fouquet, recevant pension de Louis XIV, et notre bonhomme, qu'on oubliait.

2. Livre VII, fable 0.

3. C'est à ce voyage que l'on doit les jolies lettres de La Fontaine à sa femme, qu'on lira plus loin.

4. Il fit plusieurs des *factums* publics pour la défense du surintendant. Les héritiers de Jannart en montrèrent à M. Monmerqué les originaux presque tous de sa main (*Opuscules inédits* de La Fontaine, à la suite des *Mémoires* de Coulanges, 1820, pet. in-8, p. 039, note). C'est aussi, sur les conseils de Jannart que madame Fouquet menaça de faire informer contre les abus commis dans l'inventaire des papiers de son mari. Colbert le sut, et c'est alors, suivant Fouquet dans *la Conclusion de ses défenses* 1668, in-18, p. 261, qu'il obtint, pour que Jannart fut conduit à Limoges, un ordre du Roi. La Fontaine s'y trouvait-il compris, et son voyage, à la suite de Jannart, aurait-il été ainsi moins bienveillant que forcé ? Nous le pensons, avec M. Chéruel, *Fouquet*, t. II, p. 400, 401. La Lettre du bonhomme à sa femme, du 23 août 1663, où il est parlé de l'ordre du roi, le donne au reste parfaitement à croire.

5. Nous devons à l'extrême obligeance de M. le comte de Thury, communication des documents précieux, et jusqu'ici non consultés, d'où nous avons tiré les détails qui vont suivre sur le président Jannart et sur la famille Héricart, où, comme on va voir, La Fontaine se maria.

6. V. sur cette terre, ce que dit dans la dernière édition de son *Histoire*, t. I, p. 17, 60, HO, 167, M. Walckenaër, à qui M. Honsin, juge de paix de Château-Thierry, qui en était devenu propriétaire avait donné des notes d'après son titre de propriété.

7. Il fut, pour cela, poursuivi en 1662, et menacé de 2,000 livres d'amende. Il se défendit par deux *factums*, dont on n'a malheureusement que les titres; mais sa meilleure défense fut son *Épître* au duc de Bouillon, son protecteur naturel, comme seigneur de Château-Thierry. On la lira plus loin. On y retrouve celui qui le poursuivait au nom du fisc, « le sieur Cornay de la Vallée, » aux poursuites duquel son second *factum* avait servi de « réponse », et qui ne continuait pas moins il le harceler. Pour son compte, La Fontaine ne tenait guère à la noblesse : le blason, quoiqu'il eût des armes, n'était

Fontaine ne prétendait pas marcher de pair avec Jacques Jannart, substitut du procureur général, bientôt conseiller, puis président, et de plus seigneur de la vicomté de Thury, la plus ancienne du Valois<sup>1</sup>. Il ne faisait pas moins très-bonne figure, comme maître des Eaux et forêts, et capitaine des chasses du duché de Château-Thierry. Il avait du bien, ainsi qu'en pouvait juger Jannart, dont les terres de la Tueterie touchaient celles de la Fontaine-au-Renard<sup>2</sup>, et il n'était pas trop chargé d'enfants. De sa femme, Françoise Pidoux, qui mourut avant lui, et qui était fille du bailli de Coulommiers, dont La Fontaine retrouva en Poitou une partie de la parenté, « avec du nez abondamment,<sup>3</sup> » comme lui-même — ce qui, soit dit en passant, lui fit, par contraste, aimer à la folie le petit nez retroussé de la duchesse de Bouillon<sup>4</sup> — il n'avait eu que deux fils : Jean, l'aîné, notre bonhomme ; Claude, qui fut de l'Oratoire, et une fille, qui devint madame de Villemontée. Une alliance avec cette famille n'avait donc rien que de fort sortable. Jannart, qui, le moment venu, semble s'en être le plus occupé, y pensa-t-il de bonne heure ? Je ne sais, mais (du côté des La Fontaine on eut, d'abord d'autres visées.

Après qu'il eut fait, non pas chez un maître de campagne, comme le croyait l'abbé

pour lui que « jargon frivole » (liv. X, fable 10). Lorsqu'il voyait, ce qui n'était pas rare en son temps, qu'on faisait « l'homme d'importance », il ajoutait volontiers, comme dans *le Rat et l'Éléphant* (liv. VIII, fable 15) :

Et l'on n'est souvent qu'un bourgeois.

Nous espérons que M. le duc de Bouillon le tira de cette affaire, dont il ne parla bientôt plus, et qui, en résumé, n'était pas grave. On ne trouvait à lui reprocher que deux contrats, où, disait M<sup>o</sup> Bousseau, avocat du fisc, il s'était fait donner le titre d'écuyer. La Fontaine, lui, prétendait que le notaire le lui avait prêté sans qu'il l'eût demandé, et qu'il l'avait laissé faire par distraction :

Je n'ai voulu passer pour gentilhomme;  
Thomas Bousseau n'a pu produire, en somme,  
Que deux contrats, si chétifs que rien plus,  
Signés de moi, mais sans les avoir lus :  
Et signez-vous tout ce qu'on vous apporte ?  
J'aurais signé ma mort de même sorte.

Un de ces contrats était sans doute l'acte qu'il avait passé, le 15 août 1650, chez le notaire au Châtelet, Saint-Vaast, et dont la minute se trouve aujourd'hui chez M<sup>c</sup> Merlin, son dernier successeur. La Fontaine y est, en effet, qualifié « écuyer ».

1. Elle passa, pour y rester, dans la famille Héricart, par une donation que le petit-lils de Jannart, qui était conseiller à la Cour des aides, fit à son cousin Jacques-Louis Héricart, petit-neveu de la femme de La Fontaine.

2. V. *Lettre* de La Fontaine à Jannart, du 1<sup>or</sup> février 1659.

3. V. *Lettre* à sa femme, 19 septembre 1663.

4. Il le lui dit à elle-même :

Nez troussé, c'est un charme encor, selon mon sens ;  
C'en est même un des plus puissants.

La lettre du mois de juin 1671, où il lui parle ainsi, est une de ces échappées d'admiration galante qu'il ne se permettait qu'en rimes, comme il le lui dit dans les premiers vers d'un sonnet qu'on n'a pas encore réuni à ses *Œuvres*, et dont nous avons vu vendre l'autographe en février 1847 :

Parmi les belliqueux fracas,  
Belle duchesse, je m'en vas  
Vous dire en vers ce que je n'ose  
Vous dire en prose.

d'Olivet, mais très-probablement au collège de Château-Thierry<sup>1</sup>, des études, recommandées presque entièrement plus tard, avec les conseils de son parent, le latiniste Pintrel, et de son ami François Maucroix, La Fontaine fut destiné à l'Oratoire, et on l'y plaça.

Ce ne pouvait guère être une vocation. Sans avoir, en effet, été des esprits forts, il ne fut jamais, non plus, des esprits dévots, sauf vers la fin, lorsque avec le souvenir du scandale de ses contes, on l'eut si rudement réveillé pour la pénitence. Jusque-là, il n'avait, guère cru aux damnés ; quand on lui parlait de leurs peines éternelles, il disait, toujours bonhomme : « A la fin, ils s'y accoutumeront,<sup>2</sup> » Il n'était, Brossette l'a dit avec raison<sup>3</sup>, sur ce point, comme sur tant d'autres, qu'un esprit indéterminé et indolent, « mais sans système contraire à la foi, » ce qui lui permit d'y revenir naturellement. Le sans-gêne de croyance qu'il s'était fait, « parce qu'il craignait peut-être, a dit quelqu'un<sup>4</sup>, le travail de l'examen et la connaissance de ses devoirs, » s'arrangea au mieux, en attendant, avec son sans-gêne du reste.

Aux offices, où il se laissait plutôt, conduire qu'il n'y allait de lui-même, s'il écoutait le sermon, c'était moins avec une pensée d'édification qu'avec l'espoir qu'une phrase bien faite pourrait se trouver dans ce que dirait le prédicateur<sup>5</sup>. Si, à la messe ou aux vêpres, il prenait le bréviaire, peu attentif à ce qui se chantait, il lisait les beaux passages des psaumes ou des prophéties, comme ce jour, où Racine l'ayant mené à Ténèbres, il s'émerveilla tant du prophète Baruch, que pendant une semaine il ne rencontrait, personne sans lui dire : « Avez-vous lu Baruch<sup>6</sup>? » On conçoit qu'avec cette âme toute poétique<sup>7</sup>, et fort peu dévote, il ne fut pas fait pour être oratorien. Aussi ne le fut-il guère. Reçu à l'Oratoire de Paris le 27 avril 1641, n'ayant que vingt ans et trois mois, admis ensuite, le 28 octobre suivant, au séminaire de Saint-Magloire, qui en dépendait, il revint chez son père l'année d'après. Le P. Adry, qui fut plus tard du même ordre, et dont il savait au mieux l'histoire, assure, dans ses notes sur La Fontaine<sup>8</sup>, qu'il y resta environ un an, « après lequel, ajoute-il, il n'est plus fait mention de lui sur les registres de la congrégation. »

Son frère Claude, qu'on y avait mis un peu après lui, fut plus tenace : il n'en quitta que lorsqu'il fut prêtre<sup>9</sup>.

1. Poquet, *Histoire de Château-Thierry*, 1839, in-8, t. II, p. 90.

2. Note inédite de l'abbé Mercier de Saint-Léger, t. XVIII, p. 329 des *Hommes illustres* du P. Nicéron.

3. V. son édition des *Œuvres* de Boilcau, t. IV, p. 116.

4. *Lettres sérieuses et badines sur les ouvrages des Savants*, 1729, in-8, t. II, p. 75.

5. V. sa *Lettre* à Simon, de Troyes, du mois de février 1686.

6. Cette anecdote bien connue, que Louis Racine raconta le premier dans ses *Mémoires* sur la vie de son père, et que l'abbé d'Olivet lui emprunta pour la première version de son *Éloge* de La Fontaine (*Nouvelles Bigarrures*, t. XIII, p. 20), a été fort bien éclaircie par M. Walckenaër dans la dernière édition de son *Histoire*, t. II, p. 108, note. Il croit, avec raison, que la prophétie de Baruch, dont La Fontaine fut si fort émerveillé, est celle qui se dit à Ténèbres, le Samedi-Saint.

7. C'est l'expression fort juste dont se sert Chauffepié dans son *Dictionnaire historique*: « Il vivait au hazard sans réfléchir... , il n'avait presque qu'une âme poétique. »

8. *Fables*, édition Barbou, 1806, in-12, p. xxi.

9. Ses études semblent avoir été celles qu'on faisait le plus volontiers à l'Oratoire, toutes scientifiques. Nous possédons, avec sa signature, un livre de *géométrie*, qui lui appartient.



La vocation ne s'étant pas déclarée, on ne violenta pas La Fontaine pour qu'il se la donnât. Sa mère, de qui sans doute était venue cette idée d'église et de cloître, et qu'il perdit avant son mariage — on l'a su par le contrat — n'était d'ailleurs déjà plus là peut-être pour continuer à l'imposer ; et le père, resté seul, ne paraît pas avoir été d'un caractère à y revenir, surtout après l'épreuve faite.

Les idées de poésie, éveillées de bonne heure chez son fils, lui plaisaient bien mieux. Il en était ravi, et l'y encourageait de toutes ses forces : « Il eut, dit Charles Perrault<sup>1</sup>, une joie incroyable lorsqu'il vit ses premiers vers. » Suivant l'abbé Merveisein<sup>2</sup>, il alla jusqu'à les transcrire de sa main, et jusqu'à donner l'argent, qu'il fallait pour qu'on les publiât.

Ce n'était toutefois qu'un passe-temps, et il fallait un état. Celui qu'on chercha d'abord pour le jeune poète pouvait se concilier avec son goût des lettres ; on lui fit prendre ses licences, il fut avocat. Pas un de ses biographes, même les plus complets, ne l'a dit ; je ne sais pourquoi, puisque des actes qu'ils ont vus, qu'ils ont transcrits, existent où La Fontaine signe « advocat en la cour du parlement<sup>3</sup> ». Quelques années de sa jeunesse, quelques-unes de ses premières amitiés, et, dans ses œuvres, un certain nombre de ses vers ne s'expliquent d'ailleurs que lorsqu'on sait les études qu'il fut obligé de faire, le temps qu'il lui fallut passer à Paris, et les personnes qu'il dut connaître, pour en arriver là. Parlerait-il aussi bien la langue du droit, dans quelques-unes de ses fables, telle que *le Testament expliqué par Ésope*<sup>4</sup> ; et, le 29 février 1686, dans sa lettre au substitut Jannart, qui — chose importante pour le point qui nous occupe — le fit plus tard son fondé de pouvoir<sup>5</sup>, se serait-il targué aussi haut d'apprendre à messieurs du présidial « ce que c'est qu'*Ualea judiciorum* », s'il n'eût été lui-même, au besoin, ferré sur la chicane, comme un vieux juge ?

Il ne se lia avec François Maucroix, frère de Louis, son camarade de classe, devenu chanoine, que parce qu'ils firent ensemble leurs études, disons mieux, leurs courses au Palais, sans parvenir, étant enfin avocats tous les deux, à se faire une profession de leur diplôme. L'un, notre bonhomme, fut ce qu'on sait ; et l'autre, François Maucroix, après de longues hésitations, qui nous valurent la jolie fable *le Meunier, son Fils et Ane*, que lui dédia la Fontaine, dont la destinée se décida aussi peut-être par le succès qu'elle obtint, car c'était une de ses premières<sup>6</sup>, se sauva de ses doutes en se contentant de suivre l'exemple de son frère aîné ; il prit un canonicat.

Il se blottit à Reims, dans cette paisible et plantureuse vie de chanoine, où son ami,

1. *Éloge de La Fontaine*, dans *Les hommes illustres*, 1696, in-4», p. 83.

2. *Histoire de la Poésie française*, 1706, in-12, p. 265.

3. Walckenaër, *Histoire de la Vie et des Œuvres de La Fontaine*, dernière édition, 1858, in-18, t. II, p. 296.

4. Liv. II, fable 20. « A la rime près, dit Solvet, un de ses commentateurs, à propos de quelques vers de cette fable, un homme de loi ne s'exprimerait pas autrement. »

5. V. dans les *Nouvelles Œuvres inédites*, publiées par l'abbé Lacroix, 1868, in-8, p. 02, un accord sous seing privé, du 10 mars 1689, rédigé par La Fontaine, comme fondé de pouvoir de Jannart.

6. Louis Paris, *Œuvres diverses de Maucroix*, 1834, in-12, t. I, p. ex.

qui le resta<sup>1</sup>, et dont il lut toujours le confident, le conseiller poétique le vit entrer en riant un peu<sup>3</sup>, quitte à la lui envier ensuite plus d'une fois.

C'est au Palais aussi qu'il noua, sans nul doute, ou rendit plus intime sa liaison avec Furetière<sup>4</sup>, qui était son aîné de deux ans, et dont la vie et les œuvres conservèrent de ce temps-là des souvenirs communs avec ceux qu'en gardèrent les œuvres et la vie de la Fontaine. Ils connurent alors ensemble Patru, ce fameux avocat, que son talent et son savoir n'avaient pourtant pas sauvé de la gêne, et chez qui, ayant, un jour rencontré Chapelain, Furetière dit tout bas à la Fontaine : Voilà un pauvre 'auteur et un auteur pauvre<sup>5</sup>. Ils prenaient de lui des conseils qu'ils suivaient plus ou moins, et que parfois ils firent bien de ne pas suivre. Si la Fontaine eût, par exemple, écouté ce grand faiseur de prose, il eût de tous points imité Ésope ; il n'eût pas mis ses fables en vers !

Une singulière anecdote courait au Palais du temps de leur stage. On contait, et c'était vrai, que messire Saturnin Houlges, conseiller du roi, juge ordinaire civil et criminel au siège royal de Melle, en Poitou, avait, le 24 septembre 1644, ne sachant quelles conclusions prendre entre deux parties, dont le droit lui semblait égal, tiré, pour en finir, sa sentence à la courte paille. La Fontaine et Furetière ne furent pas des derniers à en rire, et ni l'un ni l'autre ne l'oublia : Furetière fit de l'anecdote, en passant sur le nom du juge et de son siège, mais en conservant la date, l'amusant épisode de son *Roman bourgeois*<sup>6</sup>, « le

1. « Nous avons, dit Maucroix dans ses *Mémoires*, été amis plus de cinquante ans... sans aucune interruption, ni aucun refroidissement, pouvant dire que je l'ai toujours tendrement aimé, autant le dernier jour que le premier. »

2. La Fontaine ne lit jamais une fable sans la lui communiquer, et souvent il en recommença d'après ses avis. On l'a su par quelques-uns de ses autographes retrouvés dans ces derniers temps. Il lui écrivit, par exemple, au verso de la copie du conte *La jeune Veuve*, dont il fit plus tard une fable (liv. VI, fable 21), et qu'il avait remis sur le métier, après l'avoir consulté : « En voicy encore, et j'en'y trouve plus rien à changer; il ne me semble pas que je doive me rendre à tes scrupules, ma veuve est également sincère dans ses deux estats, adieu. *De La Fontaine*. » Ce billet curieux fut vendu le 20 novembre 1860, à la vente de la belle collection d'autographes de M. de La Jarriette. D'après un autre, écrit encore à Maucroix, sur le verso d'une copie de la fable *La Mouche et la Fourmi* (liv. IV, fable 3), il semblerait que c'est son ami qu'il chargeait de recueillir ce qu'il faisait, craignant sans doute lui-même de l'égarer pièce à pièce : « Je t'envoie, lui dit-il, une autre copie, j'aime mieux que tu me recueilles le tout. »

3. C'est alors que La Fontaine lit, à propos de son ami, des couplets, sur l'air alors en vogue, que M. L. Paris a seul publiés dans sa curieuse Notice en tête des *Œuvres* de Maucroix, p. cxvi :

Tandis qu'il était avocat,  
Il n'a pas fait gain d'un ducat,  
Mais vive te canonicat !  
Alléluia.  
Il lui rapporte force écus,  
Qu'il veut offrir au dieu liaci hus...

4. Furetière, dans une lettre à Hiissy, du 20 mai 1680, ferait croire qu'il était un ami d'enfance de La Fontaine : « Je lui ai rendu pendant cinquante ans, dit-il, une infinité de bons offices » ; mais il doit surfaire ici de toutes les façons : il ne le connut certainement que vers 1642, c'est-à-dire quarante-quatre ans seulement avant sa lettre.

5. *Menagiana*, t. I, p. 120.

6. V. une excellente note de la Préface *des Fables*, dans l'édition de M. Marty-Laveaux, p. 7-8.

7. V. notre édition dans *la Bibliothèque Fzévérienne*, p. 270-271. — Walckenaër, qui ne connut pas

jugement des bûchettes; » et la Fontaine, qui, plus indiscret, nomma la "ville, en tira, pour une douzaine de rimes marotiques, son petit conte *le Juge de Mesle* '.

Cette camaraderie de basoche se prolongea longtemps entre Furetière et la Fontaine ; elle durait encore lorsqu'ils ne couraient plus le Palais, mais, en revanche, couraient fort bien ailleurs.

Ils avaient ensemble, rue du Mûrier, tout en haut de la Montagne-Sainte-Genève, fait la connaissance du vieux poète Guillaume Colletet, et ensemble ils s'étaient mis à aimer sa femme, la blonde Claudine, qui de servante était devenue maîtresse, et que Colletet, comme apport conjugal, avait dotée du don des vers. Rimeur, il avait voulu qu'elle rimât, et il lui faisait ses rimes, qu'elle récitait, comme étant d'elle, avec la plus parfaite assurance. N'étaient-elles pas de la communauté? Furetière, le narquois, y fut-il pris? J'en doute, car je ne sache pas que, pour lui rendre la pareille, il ait fait un seul vers. C'est la jolie femme, dont Sève lui avait peint un joli portrait<sup>2</sup>, qu'il visait, et non la rimeuse. La Fontaine, lui, s'était épris de toutes deux; Claudine, esprit et beauté, lui fut pendant plusieurs mois un sujet de madrigaux, dont on lira quelques-uns plus loin ; il fit même un sonnet sur le portrait que Furetière avait d'elle.

Quand l'heure arriva de voir clair, Furetière, n'ayant pas chanté, n'eut pas non plus, comme on dit, à déchanter, il resta calme; il avait depuis longtemps deviné. La Fontaine fut, au contraire, furieux. On l'avait pris pour dupe. Quoique, pour lui, ce fût assez chose d'habitude, il s'en fâcha. Des vers l'avaient trompé, des vers furent sa vengeance<sup>3</sup>.

Il était marié alors, mais, comme on voit, il n'en était pas moins libre.

Le Palais Ile l'ayant pas beaucoup plus retenu que l'Oratoire, son père l'avait fait

la vérité du fait, croyait à tort qu'il y était question d'un juge du petit village de Mesle-sur-Sartlie, dans le département de l'Orne, et de Melle en Poitou.

1. Voici cette anecdote, ce *Conte du Juge de Mesle*, comme La Fontaine l'intitula en le publiant dans son premier *Recueil* :

Deux avocats qui ne s'accordoient point  
 Ilendoient perplexe un juge de province :  
 Si ne put onc découvrir le vrai point.  
 Tant l'il y sembloit que fut obscur et mince.  
 Deux pailles prend d'inégale grandeur :  
 Du doigt les serre; il avait bonne pince.  
 La longue échet sans faute au défendeur,  
 Dont renvoyé s'en va gay comme un prince.  
 La Cour s'en plaint, et le juge repart :  
 « Ne me blâmez, messieurs, pour cet égard.  
 De nouveauté dans mon fait il n'est maille ;  
 Maint d'entre vous souvent juge au hasard  
 Sans que pour ce tire à la courte paille. »

2. Matli. Marais, *Histoire de la Vie et des Ouvrages de M. de La Fontaine*, p. 22.

3. On lira plus loin, dans les *Œuvres*, les stances contre Claudine :

Les oracles ont cessé  
 Colletet est trépassé...

revenir à Château-Thierry, lui avait cédé sa charge de maître des Eaux et forêts, sans cesser, le connaissant bien, d'y conserver un droit de surveillance<sup>1</sup>; puis, pour le fixer un peu, lui avait fait prendre femme, chargeant du choix son ami et voisin Jannart.

Une nièce de celui-ci, Marie Héricart, fille de sa sœur et du lieutenant criminel de la Ferté-Milon, était à marier, bien jeune encore, — elle n'avait guère plus de quinze ans, — mais ne devant ainsi être que mieux du goût de notre homme, qui eut toujours l'appétit des fruits verts. L'affaire se lia et se noua assez vite, car elle semblait bonne, grâce aux apparences de fortune du père, et à la promesse, réalisée en effet deux ans après, que le frère Claude, l'oratorien, avait faite de céder à son aîné, moyennant onze cents livres de rentes viagères, toute sa part d'héritage, « tant par amitié fraternelle, disait l'acte, qu'en faveur du mariage<sup>2</sup>. »

C'est le 10 novembre 1647 que la Fontaine épousa Marie Héricart, dont la dot, fort belle pour le temps, surtout en province, n'arrivait pas à moins de trente mille livres. L'aïeul paternel en donnait vingt mille par avance d'hoirie, et la mère s'engageait pour dix mille autres, tant en héritage qu'en rentes. Cette dernière part devait seule entrer dans la communauté, le reste demeurait en propre à la future et aux siens.

Si ces sortes de contrats n'eussent été d'usage dans le pays, on croirait que, pour celui-ci, on se défiait déjà du poète.

Il apportait, lui, la charge que lui avait cédée son père, les biens qui lui provenaient de sa mère, dix mille livres comptants, dont la moitié seulement fut mise en communauté, et, de plus, la promesse de son frère pour l'abandon de la double part dans la succession maternelle déjà ouverte, et dans celle de son père, quand elle s'ouvrirait<sup>3</sup>.

La Fontaine qui, sans révolte, s'était laissé faire séminariste de l'Oratoire, puis avocat, puis maître des Eaux et forêts, n'avait pas davantage regimbé quand on l'avait ainsi mis en ménage. « Son père l'a marié, dit Tallemant des Réaux<sup>4</sup>, et, lui, l'a fait par complaisance. »

Rêver partout, dormir après avoir rêvé, battre la campagne ou les rues, en rimant, après avoir dormi, et ne se donner, au milieu de ce rêve, de ce sommeil et de ces vers, aucun souci ni de lui, ni des autres, ni même du pain quotidien, telle avait été sa vie de garçon, telle fut sa vie d'homme marié et de père de famille, « honneur — qu'il eut six

1. On a su, par des quittances retrouvées et vendues dans ces derniers temps, où se trouvait, avec la signature de La Fontaine, celle de son père, que celui-ci, en lui cédant sa charge, ne s'en était pas complètement désintéressé : « Jamais, écrivait, et pour cause, La Fontaine à l'oncle Jannart, le 20 janvier 1608, jamais je ne romps la tête à mon père de mes affaires. » Son père s'en mêlait malgré lui.

2. Walckenaër, dernière édition, t. II, p. 290.

3. Ce contrat de mariage de La Fontaine, passé à La Ferté-Milon, devant M<sup>rs</sup> Jean Viol et Thierry François, dont la minute existe encore chez le successeur de celui-ci, se trouve analysé ici pour la première fois, avec ses détails les plus importants.

4. *Historiettes*, édit. P. Paris, t. II, p. 370.

ans après son mariage — mais qu'il n'enviait pas, » a-t-il dit<sup>2</sup>, parce que sans doute il avait, malgré tout, conscience que sa façon d'être n'y était pas un honneur. Elle compromit tout, même le pain quotidien. Un an à peine après qu'on l'eût marié, il empruntait déjà à son beau-père sur la dot de sa femme<sup>3</sup>. Il en fut ainsi jusqu'au bout, jusqu'à ce que le fonds eût peu à peu presque tout entier suivi le revenu, soit par le jeu, que Jannart lui reprochait d'aimer beaucoup trop<sup>4</sup> ; soit par ce dédain de l'argent, qui, dans une de ses fables<sup>5</sup>, — car là comme partout il parle comme il agit<sup>6</sup>, et ses vers ne sont pas l'hypocrisie de ses actes — lui fait trouver le singe qui jette « les doublons par la fenêtre » plus sage que son maître qui les entasse.

Pour surcroît de gêne, son père, lorsqu'il mourut, un peu plus de dix ans après son mariage, ne lui laissa, au lieu de l'héritage bien net qu'il attendait, qu'une fortune assez embarrassée. Le frère Claude, craignant alors pour sa rente, voulut de l'argent comptant, que, coûte que coûte, Jean dut trouver<sup>7</sup>. La famille de sa femme, d'un autre côté, déjà inquiète des aliénations qu'il avait faites, notamment de la vente de la belle ferme de Damar, un des bijoux de la dot de Marie Héricart<sup>8</sup>, demanda la séparation de biens, et l'obtint en janvier 1659, au grand scandale de tout le monde à la Ferté-Milon. La Fontaine n'en prit pas souci. Il voyait si peu nettement dans ses affaires, que ce qui était absolument indispensable ne lui semblait même pas d'une prudence nécessaire

Il continua donc à vivre, comme par le passé, à l'aventure, de ses vers et de sa fantaisie, ne restant maître des Eaux et forêts que parce que cette charge le laissait un peu

1. fils qui fut nommé Charles, comme le grand-père, lui était né en 1653, non pas le 8 octobre, ainsi qu'on l'a dit partout, prenant la date du baptême pour celle de la naissance, mais le 3, comme nous l'avons appris par les documents que nous a communiqués M. de Thury. Il avait fallu laisser à l'ami Maucroix, qui fut le parrain, le temps de venir de Reims. La marraine fut la femme de l'avocat au Parlement, M<sup>o</sup> Jean Josse, ce qui est une nouvelle preuve des relations de La Fontaine avec la basoche.

2. Il a dit, dans *Le Fermier, le Chien et le Renard* (liv. II, fable 3) :

Toi donc, qui que tu sois, père de famille  
(Et je ne t'ai jamais envié cet honneur...).

3. Il existe, chez le notaire de La Ferté-Milon, une quittance de La Fontaine à son beau-père pour la somme de deux mille livres, à-compte sur les dix mille destinées à la communauté. Elle est datée du 11 novembre 1643, un an juste après le contrat.

4. *Lettre* à Jannart, 1<sup>er</sup> février 1659. On verra plus loin, p. xxix, note, qu'il fut joueur jusqu'à sa mort.

5. *Le Thésauriseur et le Sinye*, liv. XII, fable 3.

6. « Quand son caractère, dit Louis Racine, ne me serait pas connu par le rapport de plusieurs personnes qui avaient vécu avec lui, je le trouverais dans ses ouvrages. » *Réflexions sur la poésie*, dans le t. II des *Œuvres*, p. 301.

7. Walckenaër, dernière édition, t. II, p. 298.

8. Ce n'est pas au mari de sa sœur, M. de la Villemontée, qu'il la céda, comme l'a dit Walckenaër dans son *Histoire de La Fontaine*, t. I, p. 50, mais au frère de sa femme, Louis Héricart, comme, au reste, il l'avait dit auparavant dans une note de la *Lettre* à Jannart, du 14 février 1650, où il est question de cette vente. C'était un bien auquel on tenait beaucoup dans la famille, où il se trouvait depuis longtemps, il y était entré, ainsi que nous l'ont appris les documents inédits de M. de Thury, par Charlotte Chéret de Damar, mariée en 1580 à l'arrière-grand-père de Marie Héricart, maire de La Ferté-Milon, qui mourut en 1592, précipité dans les fossés de la ville par les Ligueurs.

9. V. sa *Lettre* à Jannart, de février 1659.

dans les bois, où chaque nid lui parlait, où il sentait en lui l'âme de tous les arbres, sans connaître à peine le nom d'un seul<sup>1</sup>, comme dans les champs il parlait à la plante, au brin d'herbe, sans savoir ce qu'il était<sup>2</sup>.

Il y eut des plaintes contre cette administration de rêveur. Colbert, qui le guettait partout, lui fit de vives réprimandes<sup>3</sup>. Il n'en tint compte que pour administrer moins encore, et s'en aller faire de plus longues absences à Paris, où son bonheur était de se délasser de ses bois et de ses buissons par d'infatigables écoles buissonnières. Un jour vint où il dut y rester, n'ayant plus ni emploi, ni même gîte à Château-Thierry. En 1676, il lui fallut, après avoir vendu sa charge, vendre sa maison à son ami Pintrel<sup>4</sup>, et force lui fut ainsi, comme nous le disions, de ne plus quitter Paris, où il trouva toujours quelqu'un pour le loger, tandis que sa femme, à qui il ne pouvait faire partager ces hospitalités moins fixes que nomades, restait, vivant de ce qu'elle avait pu garder de son bien à Château-Thierry, où la duchesse de Bouillon la logeait au château<sup>6</sup>.

Ce qu'on a dit de la désunion du ménage de la Fontaine vint surtout de cette difficulté que, par suite de leur gêne, les deux époux avaient pour se réunir. La sympathie n'était pas des plus vives peut-être, mais elle n'allait pas jusqu'à ne pas absolument s'entendre, et se séparer. Les lettres du mari à la femme, lorsqu'il lit, jusqu'en Limousin, son voyage

1. C'est ce que lui reprocha Furetière, quand l'affaire de son *Dictionnaire universel* les eut si cruellement fâchés à l'Académie : « Après avoir, dit-il dans son second *factum* (édit. Asselineau, t. II, p. 183), exercé trente ans la charge, de maître des Eaux et forêts, il avoue qu'il a appris dans le *Dictionnaire universel* ce que c'est que du bois en grume, qu'un bois inarnienteau, qu'un bois de touche, et plusieurs autres termes de son métier, qu'il n'a jamais su. » On lira, dans les *Œuvres, Yépigramme* qui fut la réponse de La Fontaine.

2. Que lui importait le nom du brin d'herbe il trouve, par exemple, dans Rabelais, aux premières lignes du IV<sup>e</sup> livre, où il prit le sujet du *Diable de Papefiguère*, le 110m d'une espèce de blé qui, dans le Languedoc, s'appelle *Touselle*. Sans se demander ce qu'est la chose, il emploie le mot, comme l'a employé Rabelais. Richelet, qui faisait alors son *Dictionnaire*, et que le sens de ce mot du Midi embarrassait, le rencontrant ainsi chez La Fontaine, va le voir après s'être enquis d'abord, mais inutilement, chez les grainetiers et les herboristes, et lui en demande l'explication. Alors se passe la petite scène suivante que j'ai, ce me semble, citée le premier dans mon feuilleton de *la Patrie* du 18 mars ISGI : « Là-dessus, écrit Richelet, j'ai vu le célèbre M. De La Fontaine, à qui, après les premiers compliments, j'ai dit : *Vous vous êtes servi du mot touselle dans vos Contes, et qu'est-ce que touselle ? Par Apollon ! je n'en sais rien, m'a-t-il répondu ; mais je crois que c'est une herbe qui vient en Touraine, car messire François Rabelais, de qui j'ai emprunté ce mot, était, à ce que je pense, Tourangeau.* » (Dictionnaire français, 1088, in-4, seconde partie, p. 399.)

3. Walckenaër possédait une lettre de lui, écrite dans ce sens à La Fontaine, on IG00. Elle a été publiée par M. Marty, t. III, p. 304.

4. C'est pour s'acquitter envers Jannarl, à qui il devait beaucoup, qu'il lit cette vente, dont le prix fut, toutefois, plus fort que sa dette. Il laissa ce surplus à sa femme. La maison, qui est dans la rue qui porte aujourd'hui son nom, et qui s'appelait de son temps rue des Cordeliers, a été acquise le 13 mai 1873, par la ville de Château-Thierry. Elle est bien décrite dans les *Mm. de la Soc. de Scine-et-Oise*. 1847, p. 332

5. Cette part ne laissait pas d'être considérable. Suivant une lettre de M. de Neuilly, fils de la veuve remariée du petit-fils de La Fontaine, le fils du bonhomme n'aurait pas hérité de moins de vingt mille écus. M. de Neuilly n'ajoute pas que ce fut à la mort de sa mère, qui n'eut lieu qu'en 1709; mais cela va de soi, La Fontaine lui-même n'ayant pu rien laisser. Cette lettre curieuse, que nous aurons à citer encore, n'a été publiée que par *l'Amateur d'autographes*, 10 mai 1872. p. 80.

6. Walckenaër, dernière édition, t. II, p. 117.

forcé', pourraient — en se rappelant surtout qu'elles furent écrites seize ans après le mariage — suffire à prouver qu'il y avait entre eux une raisonnable intimité<sup>2</sup>, mitigée, il est vrai, de ces petites contradictions courtoises qu'on peut se permettre, et qu'on se doit même entre époux. Sa femme, d'une nature un peu nerveuse<sup>3</sup>, aime trop les romans, la Fontaine ne se ménage pas pour le lui dire<sup>4</sup>, et pour lui reprocher de préférer « les galanteries, » c'est-à-dire les ^frivolités, aux choses savantes et sérieuses<sup>5</sup>. Son tort est aussi de faire la précieuse, et il ne peut y en avoir de plus grave pour lui, qui fut peut-être le seul de son temps — je n'en excepte même pas Molière — que le naturel sauva du précieux, comme le goût en sauva Boileau<sup>6</sup>.

Elle aime aussi à pérorer sur tout ; elle tient bureau d'esprit. Château-Thierry s'est donné une académie. Toute fière d'être la femme d'un poète, qui a déjà du renom, elle y tient le haut bout, avec quelques bons esprits, comme l'oncle Jannart<sup>7</sup> et le cousin Pintrel, mais aussi avec de terribles sots, tels que ce grand liseur de romans, dont Boileau y prit le type pour sa satire VI, un jour qu'il était allé à Château-Thierry avec le bonhomme<sup>8</sup>.

On consultait, pour les choses d'esprit, mademoiselle de la Fontaine — car n'étant que bourgeoise, on ne l'appelait pas Madame, — et Racine lui-même, dans sa jeunesse, il est vrai, lui faisait l'honneur de redouter sa critique : « Renvoyez-moi, écrit-il d'Uzès à son mari, le 11 novembre 1661, cette bagatelle des *Bains de Venus*, et me mandez ce qu'en pense votre académie de Château-Thierry, surtout mademoiselle de la Fontaine. Je ne lui demande aucune grâce pour mes vers, qu'elle les traite rigoureusement, mais qu'elle me fasse au moins la grâce d'agréer mes respects. » Tout cela, ce précieux, ce romanesque, ce pédantisme n'allait guère au bonhomme ; aussi il'est-il pas étonnant qu'il s'en soit vite échappé, vers ses bois, *solitude*, disait-il<sup>9</sup>,

Solitude, où je trouve une douceur secrète,

1. On n'eut longtemps que quatre de ces lettres; M. Monmerqué en retrouva deux autres, qu'il publia en 1820, à la suite des *Mémoires* de Coulange. Ce n'est que la moitié de ce qu'on devrait en avoir. Dans la notice, en effet, très-curieuse mais trop peu citée, qui se trouve, sur La Fontaine, en tête des *Contes*, 1743, in-12, nous lisons : « Il nous a laissé la relation de ce voyage (à Limoges) en douze lettres à sa femme. » Les six, qu'on lira plus loin, ne parlent que du voyage pour aller, les six autres, qui sont perdues, devaient parler du séjour et du retour. La dernière de celles qu'on a, du reste, annonce la première de celles qu'on n'a plus : « Reste, écrit-il, à vous apprendre ce qui concerne le lieu de notre retraite : cela mérite une lettre entière. »

2. Il lui sacrifie alors même ce qui lui est le plus cher : le sommeil ; et lui parlant de la peine que son peu de mémoire lui donnera pour bien décrire le château de Richelieu, il ajoute : « Tout mari que je suis, je la veux bien prendre. » V. plus loin ses Ici très à sa femme des 3 et 12 septembre 1663.

3. *Lettre* à Jannart, du 23 février 1658.

4. « Vous ne jouez, ni ne travaillez, lui dit-il, ni ne vous souciez du ménage... Il n'y a que les romans qui vous divertissent. » (*Lettre* du 23 août 1663.)

5. *Lettre* du 11 septembre 1663.

6. On avouait, dans la famille, que la femme du bonhomme avait été une précieuse, et l'on en citait pour exemple une des lettres que, pour se moquer d'elle et la corriger si c'était possible, il lui avait écrite en style précieux. Elle a été publiée dans *l'Esprit* des *Journaux*, décembre 1774, p. ICI.

7. V. *Lettre* du 26 mars 1638, de La Fontaine à celui-ci.

8. *Mémoires* de Louis Racine sur la Vie de son père, 1747, in-12, p. 47.

9). Fable 4 du livre XI.

et vers Paris, dont le mouvement, qu'il traversait sans le voir ni l'entendre, lui faisait le même isolement que le silence (le la campagne : *J'aime*, a-t-il dit encore),

... J'aime aux cités  
Un peu de bruit et de cohue.

L'éloignement ne le détacha pas de sa femme. De loin, ils ne s'entendirent que mieux. Il eut même, malgré ses distractions, des soins, des attentions pour elle. C'est ainsi qu'ayant, chez Molière, connu Mignard, il lui fit faire son portrait<sup>2</sup>. Sa confiance en elle fut toujours entière et à tous égards. Tallemant<sup>3</sup> la traite de coquette, et l'accuse de « s'être mal gouvernée » à l'époque où il écrivait ; mais comme il ne donne pas de preuves, il ne faut croire qu'à des coquetteries de précieuse, à des minauderies de roman, qui, loin d'être un danger, sont parfois une sauvegarde que l'imagination prête au cœur.

Avec l'âge, elle fut toute raison, et la Fontaine s'en trouva bien. En 1686, il la chargea entièrement de leurs affaires par une procuration générale<sup>4</sup>. C'est à cette époque à peu près qu'il faut placer l'anecdote de ce voyage à Château-Thierry, qu'il avait fait pour la voir, et dont il revint sans l'avoir vue parce qu'elle était à vêpres. Le fond en est vrai et le détail faux.

La façon dont on la contait dans la famille au siècle dernier valait bien mieux comme vraisemblance et fantaisie<sup>5</sup>.

La Fontaine arrive dans l'après-dînée, vers quatre heures, monte au château où loge sa femme, apprend qu'elle vient de sortir pour aller à l'église, et redescend dans la ville. Un ami de campagne passe dans sa voiture, et, tout heureux de le voir, l'invite à venir souper chez lui : c'est tout près, une lieue au plus, on sera de bonne heure à table, et de bonne heure aussi on le ramènera à sa femme. Le bonhomme, qui jamais n'a su dire non, dit oui, et les voilà en route. On soupe sans que rien ne manque, surtout les convives de belle humeur. Le plus gaillard, qui connaît notre homme, le laisse se livrer, car « il était très-aimable parmi les plaisirs de la table<sup>6</sup> », et le prend au bond de cette gaieté. Toute fête ayant son lendemain, il l'invite pour le jour suivant entre amis : c'est tout près encore, à deux lieues à peine. La Fontaine se laisse emmener, mais jurant qu'on ne l'y prendra plus. On l'y reprend, à ce dîner même. Un autre ami — il en avait partout, ou s'en faisait à première vue où il n'en avait pas — l'invite, le presse et l'emmène.

Le lendemain, c'est résolu, et rien ne l'en fera démordre, il retournera à Château-Thierry pour voir sa femme. Malheureusement, le temps est mauvais, de plus il se souvient tout à coup qu'il y aura le jour suivant à l'Académie une séance solennelle, à

t. *Lettre à sa femme*, du 3 septembre 1663.

2. Walckenaër, dernière édition, t. II, p. 111.

3. *Historiettes*, édition P. Paris, t. II, p. 370.

4. La minute de cet acte en brevet, datée du 10 avril 1686, et signée des deux époux, existe encore dans l'étude du notaire de La Ferté-Milon.

5. *Espit des Journaux*, décembre 1774, p. 100.

6. *Portrait de La Fontaine*, par M. \*\*\* (Le marquis de Sablé), en tête des *Œuvres posthumes*.



laquelle, pour rien au monde, il ne voudrait manquer. En l'éloignant de Château-Thierry, on l'a d'ailleurs peu à peu rapproché de Paris, il n'en est plus qu'à six lieues ; il se décide : il ira à l'Académie, et ne verra pas sa femme !

Tout jeune, il avait ainsi oublié pour la comédie une fort grosse affaire. Son père l'en avait chargé, et il en portait en poche toutes les pièces. Des amis qui vont au théâtre le rencontrent et l'emmènent ; adieu le procureur chez qui il devait aller ! adieu le procès<sup>1</sup> !

Le théâtre ou il courait ainsi, n'ayant ni souci, ni mémoire pour le reste, fut sa première passion, et s'il n'y revint plus, du moins sous son nom, c'est qu'elle avait été malheureuse. Son imitation de *XEunuque* de Térence, que l'on croit n'avoir été qu'imprimée, fut, selon nous, jouée certainement, mais deux fois au plus, au dire de cette mauvaise langue de Furetière qu'il faut en croire, car ce n'est pas sans peine qu'il avoue la seconde représentation<sup>2</sup>.

L'insuccès ne le désenchanta du théâtre que pour lui-même : il y admirera le talent des autres, il les y aidera même, comme il ne le fit que trop, nous l'avons dit, pour Champmeslé ; mais Molière plus qu'aucun l'émerveillera, tiendra son attention en éveil. Lorsque le 4 juillet 1662, Racine dira à son ami, l'abbé Levasseur : « M. de La Fontaine m'a écrit, et me mande force nouvelles, et surtout de pièces de théâtre, » soyez sûrs que bien plus que du reste, c'est de Molière qu'il lui a parlé. Il le suit, il est aux écoutes de tout ce qu'il fait, depuis que, en 1658, il est revenu à Paris. Aussi, après la représentation des *Fâcheux* chez Fouquet, à Vaux, a-t-il pu écrire à Maucroix qui, bien qu'il soit chanoine, a été son compagnon dans ces caravanes de comédie, et, comme lui, a deviné Molière : « C'est notre homme<sup>3</sup>, »

Et maintenant il ne faut pas  
Quitter la nature d'un pas.

Restait à les faire se rencontrer, se réunir ; c'est ce qui ne tarda guère, et cela dans une compagnie digne de l'un et de l'autre : avec Racine et avec Boileau qui fut l'hôte de cette incomparable élite. Il avait loué au faubourg Saint-Germain, rue du Colombier, la petite chambre, d'où les entretiens de ces quatre génies, dont ce fut le cénacle, et qui ont retrouvé tant d'échos dans la *Psyché* de La Fontaine, firent sortir, escortée de chefs-d'œuvre pour exemples, toute la poésie du grand siècle<sup>4</sup>.

1. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, édition P. Pàris, t. II, p. 368-369.

2. *Recueil des factums*, édition Ch. Asselineau, t. I, p. 181, 301. Furetière, lui parlant de « sa comédie », ne pouvait que penser à *l'Eunuque*, la seule qui fut jouée sous le nom de La Fontaine, la paternité des autres, qui, d'ailleurs, eurent toutes plus de deux représentations, ayant été accaparée par Champmeslé. Une autre preuve que *l'Eunuque* fut joué, c'est que l'abbé de Marolles, dans la suite de ses *Mémoires* in-folio, publiée peu d'années après, en 1637, la cite, p. 242, parmi les pièces de théâtre « dont il s'est vu, dit-il, à Paris, un si grand nombre de divers auteurs. » Les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre-Français*, t. VIII, p. 04, sont aussi d'avis que la pièce fut jouée.

3. C'est ce qu'on lit, et non « C'est mon homme », dans la précieuse copie de cette lettre à Maucroix qui se trouve à l'Arsenal parmi les *Manuscrits* de Brienne : H. F., 191 bis, p. 130, sous ce titre : *Lettre de M. de La Fontaine à M. de Maucroix, étant à Rome pour les affaires de M. Fouquet, surintendant des finances, ou Description de la feste de Vaux.*

4. V. à ce sujet une page excellente de M. D. Nisard, au tome II, p. 364, de son *Histoire de la Littérature française*, si remarquable, surtout pour ce siècle.

Ils cessèrent trop tôt, mais pour la plupart l'amitié y survécut. Il y eut « un petit froid, » comme dit l'auteur (lu *Parnasse français*, entre Racine et Molière; il n'y en eut pas entre celui-ci et La Fontaine, qui garda aussi jusqu'à ce que la concurrence pour l'Académie les eût brouillés, des relations de la plus parfaite intimité avec Boileau; et se maintint de même dans l'amitié de Racine, malheureusement un peu dédaigneuse, un peu narquoise, et visant trop à la protection. Les relations avec Molière si vite brisées par sa mort, pour laquelle notre cher bonhomme ne fit pas attendre ses regrets<sup>2</sup>, semblent avoir été les plus suivies, les plus charmantes<sup>3</sup>. La Fontaine n'en abusa pas pour se faire jouer; il se contenta, je le répète, d'admirer les comédies de son ami, qui lui avaient donné le dégoût de celles qu'il pourrait écrire. On ressaisit, par les réminiscences qui s'en trouvent dans ses contes ou dans ses fables<sup>4</sup>, un peu de l'impression qu'il y ressentit. Molière lui rendit la pareille. Il est le premier — ce que je ne sais pourquoi l'on n'a pas remarqué encore — qui ait publiquement témoigné de la popularité de ses fables, et de leur succès dans les familles, par ces quelques mots de la petite Louison à son père Argan, le Malade imaginaire :

« Je vous dirai, si vous voulez, pour vous désennuyer . . . la fable du *Corbeau et du Renard* qu'on m'a apprise depuis peu<sup>5</sup>. »

Molière et La Fontaine, par un hasard singulier, avaient eu le même point de départ, c'est-à-dire la même protection au début, et ils eurent le même ennemi.

Gaston d'Orléans fut le premier protecteur de Molière; et sa seconde femme, Marguerite de Lorraine, fut la première protectrice de La Fontaine, dont elle fit, en 1664, un de ses gentilshommes servants, lui donnant la revanche la plus belle et la plus fière contre le duc et ses agents qui, nous l'avons vu, lui avaient même refusé le droit de se dire écuyer<sup>6</sup>.

1. Racine eut le tort de ne jamais prendre La Fontaine au sérieux. Son fils en convient lorsque, deux fois, dans *ses Réflexions sur la Poésie*, t. II, p. 230, et dans *ses Mémoires* sur son père, p. 121-122, il rappelle ce souper chez Molière où celui-ci, fatigué des railleries dont on accablait La Fontaine, ne put s'empêcher de dire : « Ne nous moquons pas du bonhomme, il vivra plus que nous. » Pour Racine, il était toujours, et rien de plus, le bon vivant de sa jeunesse, qui lui faisait courir les cabarets, et à qui il écrivait d'Uzès, le 11 novembre 1661 : « J'ai été loup avec vous et les autres loups vos compères » ; ou bien encore l'homme trop simple qui, se défiant de ses lumières, et voulant mieux comprendre Homère et les autres Grecs, venait se confier à son savoir, qu'il savait plus étendu, pour qu'il les lui expliquât : « Il cherchait toutes les occasions de s'instruire (*La Nouvelle Bigarrure*, t. X, p. 20). » Duclos, qui sut tout cela par Baron, nous a fort bien représenté Racine « traitant très-légalement La Fontaine, assez bon pour le souffrir, ou même pour n'y pas faire attention » (*Œuvres*, t. X, p. 83).

2. L'épithète qu'il lui consacra, et qu'on lira dans les *Œuvres*, courut presque aussitôt qu'il fut mort. V. une lettre de mademoiselle Dupré, du 19 mars 1673, dans la *Correspondance* de Bussy.

3. M. de Népilly, dans sa lettre du 12 décembre 1738, que nous avons déjà citée, insiste sur ces relations de La Fontaine et de Molière, dont quelques lettres conservées alors dans la famille, lui étaient peut-être une preuve : « Si j'avais, a-t-il dit, à écrire la Vie de La Fontaine, je n'oublierais pas sa liaison avec Molière, la conformité de leurs mœurs et de leur esprit, le goût de prédilection qu'ils avaient l'un pour l'autre. »

4. Dans le conte de *la Coupe enchantée* se trouve un souvenir du M. Dimanche de *Don Juan*; dans la fable *Le Savetier et le Financier*, un autre de *l'Avare*.

5. *Le Malade imaginaire*, acte II, scène 4.

6. Nous avons déjà vu plus haut qu'il était, avec le poète Bouillon, qui fit aussi un conte de *Joconde*, au service de cette princesse. Peut-être avait-il depuis plus longtemps des accointances au Luxem-

L'ennemi eommuï fut Lulli, qui Vola Molière, en trouvant moyen d'accaparer pour lui seul le privilège de l'Opéra\* que, par convention formelle, ils devaient obtenir et faire valoir ensemble ; et qui plus tard « enquinttida » la Fontaine, c'est-à-dire, le croyant plus populaire que Quiliaultj son parolier habituel, le mit en besogne pour un opéra-pastorale, *Daphné*, dont il ne le voulut plus quand il fut fait. Le prix de ces sortes d'ouvrages était d'ordinaire payé d'avance par le musicien qui les avait commandés, comme un canevas s'achète argent comptant par celui qui doit le broder, c'est ce que, par exemple, en bon normand qu'il était, Thomas Corneille n'avait eu garde d'oublier pour le *Bellérophon* que lui avait demandé Lulli, mais il va de soi qu'è notre bonhomme, qui n'était pas plus normand d'esprit que de naissance, ne prit pas précaution pareille. En digne italien, Lulli ne manqua pas d'en abuser. Il refusa de donner un sou pour la pastorale qu'il refusait'. La Fontaine en fflit pour ses vers; mais d'autres l'en vengèrent. C'est alors qu'il lit la satire du *Florentin*, la seule qu'il ait écrite et dont à peine lancée il regretta l'aigreur et les malices.

Colère pour lui n'était pas rancune. Peu à peu, des amis, entre autres madame de Thiange, le rapprochèrent du Florentin, et il oublia si bien que, par une de ces pentes naturelles à de tels caractères\* il passa de la satire à l'éloge : les dédicaces au roi pour les deux Opéras de Lulli *Amûdis* et *Roland* sont de lui<sup>3</sup>.

Comment avait-il connu Lulli? Par qui s'était-il trouvé lancé dans le monde de l'opéra oit; comme le fera voir sort *Épître* à de Nyert, il était en relation avec chacun et chacune? Par M. de La Sablière, qui, d'Un oubli Coupable, et de la négligence la plus folle et la plus sotté pour l'adorable femme qu'il avait épousée, ne prenait que là ses amours.

Madame de La Sablière en accueillant La Fontaine, lorsqu'après la mort de la duchesse

bourg dans la petite cour de Gaston. L'on s'expliquerait ainsi qu'il y eût connu le baron de Clinchamp, le petit Clinchamp de chez Monsieur, » comme l'appelle des Réaux, dont une maladie fort répugnante lui inspira les vers si étrangement spirituels et ingénieux « La gale de M. de Clinchamp », que P. Lacroix a fort bien fait de mettre au compte de ses *Œuvres*, sinon inédites, du moins non recueillies. Cette pièce fut publiée plusieurs fois au siècle dernier. Il en existe une copie du temps dans un manuscrit de l'Arsenal, et un autre à la Bibliothèque nationale, dans le Manuscrit du *Supplément français*, n° 540, p. 89.

1. « La précaution, lisons-nous dans les *Bigarrures caiotines*, 1730, in-12, 4° Recueil, p. 30, dont Corneille — il s'agit de Thomas — s'était assuré envers Lulli, pour le paiement du *Bellérophon*, ne fut pas peu louée aux dépens de la négligence de la Fontaine, que le musicien attrapa. »

2. Walckenaër n'a pas cessé (V. sa dernière édit. t. II, p. 2-4), de donner pour date à toute cette alTaire l'année 1679. Il eut tort, il la retardait de cinq ans. Nous avons trouvé dans les papiers de M. de Trallage, à l'Arsenal, une copie de la satire du *Florentin*, datée d'octobre 1674, qui en marque le vrai moment, comme l'avait au reste indiqué Montenault dans sa *Vie de la Fontaine*. C'est à l'*Alceste* de Quinault, a-t-il dit, que Lulli donna la préférence str *Daphné*; or, *VAtceste* est de 1674, Cette notice de Montenault est curieuse et mérite qu'on y revienne, comme nous faisons ici. Elle fut faite pour la magnifique édition de la Fontaine, in-fol., illustrée par Oudry. Nous avons vu la note émanée du ministère de la maison du roi, pour une proposition de souscription à cent exemplaires, en date du 7 septembre 1700. Louis XV approuva et signa; il s'agissait de la somme alors très-considérable de 80,000 livres. Par une pièce annexée à cette note nous avons appris que l'éditeur s'appelait Jean-Louis Regnard de Montenaud (sic), et qu'il était d'Aix, en Provence. C'est à peu près toul ce qu'on sait, je crois, sur lui.

3. « Ces deux pièces, dit Math. Marais, p. 84, sont imprimées à la tête des partitions en musique de ces deux opéras. »

douairière d'Orléans, il s'était trouvé sans gîte, l'avait sauvé ; M. de La Sablière l'égara ; mais c'était sa destinée : s'il ne s'était égaré partout, aurait-il pu tout connaître et tout voir aussi bien ? Avec madame de La Sablière, d'ailleurs, il se retrouvait toujours. De la raison de cette parfaite amie, avec laquelle il savait qu'on ne pouvait aller jusqu'à l'amour<sup>1</sup>, il s'était fait son unique sagesse. Toutes les inspirations du bon sens — je ne parle que de celui qu'il faut pour la pratique de la vie, car l'autre il l'eut jusqu'au génie — lui vinrent de madame de La Sablière, et cela sans qu'il fut enchaîné, sans que jamais il se sentît moins libre. La raison de cette incomparable femme, dont le cœur surpassait encore l'esprit\*, était, je le répète, l'expérience où ce grand enfant revenait s'en faire une, et sa maison le nid toujours prêt où elle savait que reviendrait toujours ce curieux sans trêve, cet infatigable coureur.

Où ne courut-il pas, en effet ? Quand il n'était pas par les rues, il était par les routes. À Paris, c'était à qui l'aurait, et il se livrait à chacun, mais, sans s'abandonner à tous. Les hommes d'argent, dont l'ère commençait, lui répugnaient, par exemple<sup>3</sup>. S'il se laissait prendre au piège de leur table, il n'y laissait rien de son esprit. C'est chez l'un d'eux, qu'après avoir été d'autant plus muet qu'il avait senti qu'on y guettait ses paroles, et qu'il était moins un convive qu'un point de mire de curiosité, il se leva de table avant le dessert, disant qu'il était attendu à l'Académie. On lui cria : « C'est trop tôt. » Il répondit ce simple et terrible mot à ceux pour qui il n'avait pas été un invité, mais un spectacle : « Je prendrai le plus long<sup>4</sup>. » Il ne l'eût pas dit dans le monde où il était compris et qu'il comprenait.

1. *Ceci*, lui dit-il, avec sa franchise ordinaire, dans sa fable la du livre XII,

Ceci soit dit sans nul soupçon d'amour,  
Car c'est un mot banni de votre cour.

2. Ses lettres, dont beaucoup furent adressées à notre poète, mais qui, malheureusement sont toutes perdues, étaient, à ce qu'il paraît, admirables : « J'ai là, écrivait à Fréron en 1758, le petit-fils de la Fontaine, qui eut le tort de n'en rien faire, quarante lettres de Madame de La Sablière, comparables à celles de Madame de Sévigné, et plus intéressantes pour le cœur. » *Année littéraire*, 17a8, t. II, p. 10.

3. C'est à propos de l'un d'eux qu'il fit dans sa fable, *L'avantage de la science*, ces vers d'une si poignante ironie :

Mon ami, disait-il souvent,  
Au savant,  
Vous vous croyez considérable,  
Mais, dites-moi, tenez-vous table ?  
Que sert à vos pareils de lire incessamment ?  
Ils sont toujours logés à la troisième chambre,  
Vêtus au mois de juin comme au mois de décembre,  
Ayant pour tout laquais leur ombre seulement.  
La république a bien affaire  
De gens qui ne dépensent rien !  
Je ne sais d'homme nécessaire  
Que celui dont le luxe épand beaucoup de bien.  
Nous en usons, Dieu sait ! Notre plaisir occupe  
L'artisan, le vendeur, celui qui fait la jupe,  
Et celle qui la porte...

4. Walckenaër, t. II, p. 90.

Je ne parle pas seulement des grands seigneurs et des grandes dames : Turenne, qui parfois l'emmena avec lui pour lui réciter du Rabelais ou du Marot', M. de La Rochefoucauld, qui apprenait, nous l'avons dit, ses fables par cœur<sup>3</sup>, madame de La Fayette, madame de Sévigné, etc., tout ce beau monde enfin chez qui c'était une joie de l'avoir et de le mettre en train de causerie, car, on l'a dit, « il ne commençait jamais<sup>3</sup>, ft Je veux parler aussi des artistes, peintres, sculpteurs, musiciens, ou tout bonnement gens d'esprit, comme Mitton, le vieil ami de Pascal.<sup>1</sup>, chez lesquels, tour à tour, réglant ses visites sur son caprice, il allait souvent et s'amusait toujours.

Il n'y eut pas un peintre de son temps qui ne le tînt en vive amitié ; Mignard, nous l'avons dit, fit le portrait de sa femme, et Lebrun le sien. D'autres : de Troy<sup>5</sup>, Largillière<sup>6</sup>, Rigaud<sup>7</sup> eurent à honneur de le peindre aussi, sans lui demander rien que de vouloir poser, ce qui n'était pas toujours facile, un rien le mettant en l'air :

• Je suis chose légère et vole à tous sujets<sup>8</sup>.

En Province, savants et artistes étaient aussi les seuls qui pussent l'attirer. À Soissons, par exemple, le célèbre Huet qui, de son temps, y était évêque, et qui lui ouvrit des sources

4. V. la première de ses épîtres à ce grand homme. Il y manque dans toutes les éditions, excepté celle de Hollande, 1715, in-12, quelques vers intéressants, parce qu'il y est question de l'écuyer de Turenne, Saint-Loyer, tué dans une bataille, comme son maître le fut l'année d'après. Cette épître est de 1674:

Mais gagne-t-on sans rien perdre à ce jeu ?  
Il ôte aux gens dans le temps qu'il leur donne.  
J'en fais témoins ces enfants de Bellone  
Qui ne sont morts, hélas ! dans leur foyer,  
Non plus qu'a fait ce pauvre Saint-Loyer.  
Que, sans souiller de pleurs notre victoire,  
Nous honorions à jamais leur mémoire,  
Et que le ciel, parmi tant de lauriers,  
Ainsi que vous épargne nos guerriers!

2. C'est lui, quoiqu'on ait attribué le mot à beaucoup d'autres, qui appela, le premier, La Fontaine un « fablier, » pour exprimer qu'il produisait des fables, comme un pommier des pommes. V. une note des *Historiettes* de Tallemant, édit. P. Paris, t. IX, p. 445. On rentre ainsi dans ce système de l'instinct, dont nous a déjà parlé Voltaire, et qui lui faisait dire encore à propos de Corneille : « Dans les arts de génie tout est ouvrage de l'instinct. Corneille fil la scène d'Horace et de Curiaque, comme un oiseau fait son nid. » *Alman. Littér.*, 1791, p. 32-33.

3. *Nouvelles Bigarrures*, t. X, p. 1b.

4. Il n'eut jamais de plus étrange distraction qu'à son sujet. On a souvent dit qu'après être allé à l'enterrement d'un ami, il retourna dans la même semaine demander de ses nouvelles, mais on n'a pas ajouté qu'il s'agissait de celui dont nous parlons. Le fait ne se trouve qu'à la p. 21 du *Livre sans nom*, qui est, croyons-nous, de Cotelendi : « Une fois, dit-il, luy et moy fumes au convoy du pauvre Mitton; huit jours après, il alla chez lui demander à sa nièce des nouvelles de sa santé. »

5. C'est pour un portrait qu'il avait fait de Mezzetin et qu'avait gravé W'ermeulen, qu'il fit un sixain qu'on lira dans les *CEuwes*, et dont Gâcon, qui le trouvait d'une louange exagérée, disait : « C'est un conte delà Fontaine. » *Le Poète sans fard*, p. 179.

6. Un amateur, M. Sireuil, possédait en 1776 le portrait qu'il avait fait de la Fontaine (*Gazette des Beaux-arts*, 15 mars 1860, p. 367.)

7. *Mémoires sur les membres de l'Académie de peinture*, t. I, p. 172.

8. *Discours à madame de La Sablière*.

nouvelles pour ses fables'; à Lyon, car il poussa jusque-là, Spon, l'archéologue<sup>2</sup>, et le riche lettré M. Gazés<sup>3</sup>; à Reims, qu'il aimait tant<sup>4</sup>, son ami Maucroix, et le peintre Iléart, dont une aventure lui fournit le sujet de son conte des *Rémois*<sup>5</sup>; à Troyes, la famille des Simon qui, plus tard, prirent intérêt à son fils<sup>6</sup>, et dont un, qui était architecte du roi, lui inspira, par la façon dont il avait claquemuré la beauté de sa fille, le sujet de sa petite comédie, la *Coupe enchantée*<sup>7</sup>. Girardon, qu'il revoyait à Paris, fut de tous les « Troyens », celui qui lui fut le plus intime<sup>8</sup>. Il prit à le visiter le goût des sculptures, mais ne put le satisfaire qu'en plâtre ou en terre cuite. Il s'était ainsi donné tous les sages de la Grèce : Aristote, Platon, qu'il préférait, mais, moins pour ses idées que pour son style<sup>9</sup>, Socrate aussi dont le buste en terre lui fut un si rude crève cœur. Il l'avait fait mettre au four avec tous les autres, pour orner ce qu'il appelait sa chambre des philosophes<sup>10</sup> : — « Tout est perdu ! » cria-t-il, un matin en arrivant effaré dans la chambre de madame de La Sablière ; « Socrate a coulé<sup>11</sup> ! »

Mon imitation n'est pas un esclavage,

a-t-il dit<sup>12</sup>; mais, malgré tout il se faisait volontiers, par imitation, l'esclave de ce qu'il voyait. Chez les sculpteurs, il avait aimé la sculpture, et s'en était fait de son mieux un

1. V. notre article de la *Revue française*, 10 avril 1836, p. 430-453.

2. Lettre de Guy Patin à Spon, 13 août 1658.

3. Walckenaër, *Mémoires sur madame de Sévigné*, 4<sup>e</sup> partie, p. 354, et Rathery, *Bulletin du Bibliophile*, février 1870, p. 54.

4. « Il n'est, » a-t-il dit,

Il n'est cité que je préfère à Reims.

5. V. la notice de M. Louis Paris, p. CXI, en tête de son édition des *Œuvres* de Maucroix.

6. V. une lettre de Grosley dans le *Mercur* de septembre 1784, p. 183, et ses *Œuvres inédites*, t. II, p. 381.

7. Lérès, *Dictionnaire des Théâtres*, 2<sup>e</sup> édition, p. 127. — C'est pour cette fable, admirablement belle, de l'architecte Simon, qu'il fit ces vers, peut-être les derniers, que M. Ludovic Lalanne a retrouvés dans le *chansonnier* Maprepjjs, et publiés le premier à la page 193 du I, de la *Correspondance littéraire*:

Qui voit, Iris, vos traits charmants  
Pousse loin l'ardeur de son zèle.  
Tous vos amis sont vos amants.  
Quel dessein avez-vous la belle ?  
Quel pouvoir sur tous les esprits ?  
Tous vos amants sont vos amis.

8. *Mémoires sur les membres de l'Académie de peinture*, t. I, p. 302; Grosley, *Œuvres inédites*, t. I, p. 308.

9. Il avait étudié Platon de bonne heure. L'abbé d'Olivet avait vu ses *Œuvres*, ainsi que celles de Plutarque « notées de sa main, dit-il, à chaque page. » Une anecdote que nous avons trouvée dans un manuscrit du président Bouhier, *Recueil de particularités*, p. 384-385, prouve que le style était surtout ce qu'il admirait en lui : « La Fontaine, y est-il dit, louant un jour beaucoup le philosophe Platon devant un de ses amis, celui-ci lui demanda si c'était un bon raisonneur? — Oh! vraiment non, répondit-il, mais il s'exprime d'une manière si agréable, il fait des descriptions si merveilleuses, qu'on ne peut le lire sans être enchanté. »

10. Voir sa lettre à M. de Bonrepaux, du 31 août 1687.

M. *Alman. litt.* 1780, p. 7 et 8, note, et Grosley *Œuvres inédites*, t. I, p. 339.

12. *Épître à l'évêque de Soissons*.

miwée ; chez les musiciens, chez les musiciennes surtout, dont il fréquenta les plus célèbres : mademoiselle Certain', madame de Saint-Christophe<sup>2</sup>, etc. Il se donna de même le goût de la musique, Il alla, ce qui n'était pas commun en son temps, jusqu'à se payer le luxe d'un clavecin<sup>3</sup>. Madame de La Sablière le laissait faire, aimant tout en lui, l'enfant et ses joujoux, quitte aux heures sérieuses, à lui inspirer, ne fût-ce qu'en courant, tant il était insaisissable, de plus raisonnables idées.

C'est d'elle que lui vint le conseil de s'adresser pour la dédicace d'un de ses recueils à M. de Harlay, qui, sans doute à sa recommandation aussi, avait bien voulu prendre soin du fils du bonhomme<sup>4</sup>.

C'est elle encore qui le poussa vers l'Académie, où — du moins l'espérait-elle — le sérieux lui viendrait par la contagion de celui des autres. Ne serait-ce pas, d'ailleurs, pour sa vie de nomade rêveur un point, d'appui et de repos, et pour ses besoins une ressource assez faible, mais sûre<sup>5</sup>?

La première fois qu'il se présenta — ce fut en 1682, — il s'agissait de succéder à l'abbé Cotin, il échoua<sup>6</sup>. Il faillit même, tant ses *Contes* l'avaient d'avance fait proscrire,

t. Voir dans *l'Épître à de Nycrt sur l'Opéra* ce qu'il dit de son talent sur le clavecin, et du plaisir qu'il avait à faire chez elle « des stations » de musique.

2. On a su, par Math. Marais dans une lettre *inédite* à Bouhier, conservée à la Bibliothèque nationale (fonds Bouhier, n° 136, p. 96), que cette musicienne célèbre pour le chant, et dont Pavillon fut aussi l'amie, était la seule personne qui possédât un exemplaire du poème de Saint-Malc, que La Fontaine lui avait probablement donné. « Madame de Saint-Christophe, dit Marais, morte l'année dernière, et qui était si estimée pour les grâces du chant qu'elle possédait à un souverain degré, en avait un exemplaire que j'ai fait copier, Elle l'avait prêté auparavant pour M. le duc de Bourgogne. »

3. Voir sa *Lettres*. M. de Bonrepaux, du 31 août 1687.

4. Le fils de La Fontaine avait fait, jusqu'à quatorze ans, son éducation à Reims, chez Maucroix. De là, suivant l'auteur de la notice de l'édition des *Contes* de 1743, il était passé chez M. de Harlay, qui avait grand soin de lui, et La Fontaine l'y trouvant bien, l'oubliait un peu, moins pourtant qu'on ne l'a dit, M. de Neuilly, dans sa lettre que nous avons déjà citée, nie les anecdotes qui ont couru à ce sujet, ou rétablit ce qu'elles peuvent avoir de vrai : « J'ai fait, dit-il, depuis vingt-cinq ans tant à Paris qu'à Château-Thierry, les recherches les plus étendues sur la vie privée de La Fontaine, et je peux vous assurer qu'on s'est écarté de la vérité en rapportant sa rencontre avec son fils dans une maison où il passait souvent la soirée. Il le reconnut en entrant et l'exclamation « J'en suis bien aise ! » ne lui échappa que lors qu'on lui eut dit que son fils avait montré beaucoup d'esprit et de connaissances dans la conversation. » Suivant Crosley, ce fils était toutefois plus simple que spirituel ; « La simplicité de La Fontaine, dit-il, était passée à son fils, que mon père connut en 1710 et 1711. » *Lettre au Mercure*, de sept. 1783, p. 183-184, note.

5. Les jetons étaient le seul traitement. La Fontaine, par nécessité, en fut assez avide, mais cette avidité ne se manifesta que par son exactitude, qui, d'après la manière dont les choses étaient alors réglées pour les Académiciens, se trouvait en effet être un bénéfice : « Ils s'assemblent, dit Richelet, trois fois par semaine l'après-dinée, et à mesure qu'ils sortent de la salle du Louvre, où ils tiennent leurs conférences, ils ont, s'ils sont quarante, chacun un jeton. S'ils sont moins, les présents profitent de l'absence des autres. » *Les plus belles Lettres françaises*, 1708, in-12, t. I, p. 290. — Corneille, pour les mêmes raisons que La Fontaine, le besoin, fut aussi très-âpre aux jetons. Suivant Furetière, cette abominable mauvaise langue, il aurait même été d'abord peu favorable à l'élection de La Fontaine par crainte de la concurrence de son assiduité *dejetonnier*, mot qui d'ailleurs, était de lui. (*Troisième factum*, p. 304). — Sur la fin, quand il jouait chez les sœurs Loyson, et quo l'argent lui manquait, il donnait, plutôt que de ne pas payer, ses jetons d'académicien. [*Alman. Litt.* 1784, p. 101.]

6. La Monnoye écrivait alors à l'un de ses amis : « Quand vous me mandâtes que l'abbé Cotin était

perdre le droit de se présenter de nouveau. Une boule noire de plus, et il était exclu pour jamais'. L'abbé Dangeau fut reçu à sa place.

La seconde épreuve, après la mort de Colbert, qui avait sans nul doute contribué à son insuccès, lui fut plus heureuse. Il l'emporta sur Boileau, à qui ses satires avaient encore créé plus d'inimitiés parmi les académiciens, que les *Contes* n'avaient ameuté contre la Fontaine de prudes indignations. Le roi, à qui il appartenait de rendre valables toutes les élections en les confirmant, fit, suspendre, en ne l'approuvant pas d'abord, celle du pauvre conteur.

C'est Boileau qu'il aurait voulu. On le comprit, et à la vacance qui suivit, l'Académie le nomma à l'unanimité. La Fontaine passa sous le couvert de ce vote qui fit enfin consacrer par le roi celui qui l'avait élu<sup>2</sup>. « Il a promis d'être sage, » avait dit Louis XIV. Il avait, il est vrai, fait cette promesse<sup>3</sup>. Sut-il la tenir? Oui, si l'on n'examine que ses œuvres à partir de ce moment, et sa conduite à l'Académie, où il fut d'une exactitude un peu sommeillante peut-être, mais sans trêve; et par esprit, de justice, d'un désintéressement parfait, lorsqu'il se rangea avec la majorité pour condamner, quoique son ancien

mort, je dis tant mieux pour l'Académie; mais sur ce que vous ajoutiez que le célèbre M. de La Fontaine postulait pour être reçu en sa place, et qu'on lui avait donné l'exclusion, je dis tant pis pour l'Académie. » *Œuvres*, t. III, p. 106.

1. « Il suffit, dit d'Alembert, parlant de l'Académie de son temps, dont les usages n'existent plus, dans un passage de son *Histoire clés membres de l'Académie française*, t. V, p. 388, qui n'a pas été assez remarqué, il suffit pour être exclu, non-seulement dans l'élection présente, mais à perpétuité, d'avoir un nombre de boules noires, égal au tiers du nombre total des votants. La Fontaine en eut sept sur vingt-trois; une boule de plus ou deux volants de moins, l'auraient pour toujours exclu; et l'Académie en cette occasion fut plus heureuse que sage. »

2. Le froid assez vif déjà entre lui et Boileau, que ce retard dans son élection avait encore avivé, persista même après qu'elle eut été confirmée. Ils ne se réconcilièrent pas. Une des rares épigrammes de La Fontaine, et peut-être sa dernière, fut contre l'Ode du satirique, qui ne s'était souvenu de lui, dans l'*Art poétique* que pour cette allusion méchante au sans gêne de sa vie, et à son absence de conversation :

C'est peu d'être agréable et charmant dans un livre.  
Il faut savoir encore et converser et vivre.

Voici cette épigramme qui n'a pas été encore réunie aux *Œuvres* de La Fontaine. Sablier la trouva dans les manuscrits que M<sup>me</sup> Ulrich avait négligés pour les *Œuvres posthumes* et la publia dans ses *Variétés sérieuses et amusantes*, t. II, 1<sup>e</sup> part. p. 123 :

Quand Despréaux fut sifflé sur son *ode*,  
Ses partisans crioient par tout Paris :  
« Pardon, messieurs, le pauvre s'est mépris,  
« Plus ne louera, ce n'est pas sa méthode.  
• H va draper le sexe féminin ;  
« A son grand nom, vous verrez s'il déroge. »  
Il a paru, cet ouvrage divin,  
Pis ne seroit si c'étoit un éloge.

3. Une lettre de lui, dont M. Walckeaër n'a pas parlé, et qu'avait vue Ch. Perrault, attestait le repentir qu'il éprouvait de ses contes : « Il étoit de l'Académie française, dit Perrault, dans son *Éloge*, et quand il témoigna souhaiter d'en être, il écrivit une lettre à un prélat de la compagnie, où il marquoit et le déplaisir de s'être laissé aller à une telle licence, et la résolution où il étoit de ne plus composer rien de semblable. »



ami, Furetière et sa vilaine action<sup>1</sup> ; non, au contraire, si l'on examine un peu de près sa vie.

C'est vers ce temps-là qu'il la perdit dans les indignes « hantises », dont nous avons déjà parlé, chez la Ulrich, et bien d'autres d'aussi mince vertu.

La retraite de madame de la Sablière dans un de ces réduits de piété qu'on louait aux Incurables, puis, peu d'années après, sa mort, lui furent fatales, en le laissant trop abandonné. Il fut recueilli par M. d'Hervart, auquel il dit, le rencontrant qui venait le chercher, ce mot, un de ses plus adorables de confiance et de simplesse : « J'y allais<sup>2</sup> ! » Mais, avec l'hospitalité plus riche, il ne trouva pas, ou plutôt il ne voulut pas trouver dans cette maison la même sagesse des sérieux conseils<sup>3</sup>. Madame d'Hervart, qui s'était faite son guide depuis que madame de la Sablière s'était mise aux Incurables, ne put jamais prendre sur lui l'irrésistible ascendant d'amitié qu'avait eu celle-ci. Madame de la Sablière avait fait de lui un enfant soumis, il devint un vieil enfant volontaire sous la main plus molle et moins accoutumée de madame d'Hervart<sup>4</sup>.

On voulut — l'admiration pour ses œuvres ayant gagné l'Angleterre — le faire venir à Londres<sup>5</sup>. Saint-Évremond, son vieil ami, et madame de Mazarin l'en pressaient<sup>6</sup>. Il résista, et peut-être eut-il tort, quoique son premier motif fût, croyons-nous, le patriotisme<sup>7</sup>. Il eût été ainsi délivré des dangers de Paris, qui lui étaient de plus en plus funestes.

t. Il s'agit de son *Dictionnaire*, qu'il voulait comme on sait, publier en concurrence avec celui de l'Académie, et même en prenant sur lui une assez longue avance. Suivant l'abbé d'Olivet, la Compagnie aurait chargé Racine, Boileau et La Fontaine, ses amis, d'aller l'inviter à y renoncer, mais suivant *les Registres* qu'il faut plutôt croire, il fut délégué seul, le 16 janvier 1686, avec l'abbé Tallemant pour cette mission, dont le résultat infructueux fut suivi six jours après, de la destitution de Furetière. La Fontaine, engagé par sa démarche de conciliation qu'il avait repoussée, ne put voter que contre lui, non par distraction, comme on l'a dit, mais par conviction et par dignité. Il se devait, en pareil cas, bien plus à ses confrères qu'à son ami. Vingt académiciens étaient présents, et il n'y eut qu'une voix pour Furetière. Quinze auraient suffi, au lieu de dix-neuf, pour la destitution, le nombre des boules noires pouvant, en pareille circonstance, d'après l'article 10 du règlement ne pas dépasser de plus de quatre celui des boules blanches. Le vote de La Fontaine ne fut donc pas seul cause de l'exclusion de Furetière. Y. à ce sujet l'excellent article de M. Raynouard, *Journal des savants*, mars 1824, p. 163.

2. C'est par Marmontel, suivant Adry, p. xxviii, qu'on a connu ce mot charmant.

3. L'Hôtel d'Hervart est aujourd'hui l'Hôtel des Postes, rue Jean-Jacques Rousseau, alors rue Plâtrière. L'ami de La Fontaine qui l'avait acheté aux d'Épernon l'avait presque entièrement fait rebâtir : « Qui aurait pu croire », dit Segrais (*Œuvres*, t. II, p. 134-133), qu'au bout de soixante ans, l'Hôtel d'Épernon ne serait pas une assez belle maison pour M. d'Hervart, qui la fit démolir et en bâtit une autre à la place ? » Le souvenir de La Fontaine y fut pieusement conservé : « M. d'Hervart, dit Fréron, (*Opuscules*, t. I, p. 302), avait une telle vénération pour le poète à qui il avait donné un asile, qu'il se faisait une gloire et un plaisir de montrer la chambre où il avait fini ses jours. » C'est par M<sup>me</sup> d'Hervart et les frères Simon que le fils de La Fontaine obtint à Troyes un emploi dans les Aides. *Mercur*, sept. 1785, p. 184 et Grosloy, *Œuvres inédites*, t. II, p. 381.

4. « Vous savez, madame, lui écrivait Vergier en 1689, qu'il s'ennuie partout et même (ne vous en déplaît), quand il est auprès de vous, surtout quand vous vous avisez de vouloir régler ou ses mœurs ou sa dépense. » *Œuvres* de Vergier, t. III, lettre 21.

5. Il y avait surtout pour admirateur enthousiaste le poète Waller, dont la mort lui inspira les vers charmants qu'on lira dans sa lettre à Saint-Évremond, du 18 décembre 1687. Le seul bon texte qu'on en ait donné se trouve dans *l'Almanach littéraire* de 1802, p. 108.

6. Ce fut un sentiment très-vif chez La Fontaine. Le *Virelay* sur les Hollandais, qu'on trouvera plus loin, suffirait comme preuve. On a douté qu'il fut de lui. Marais, qu'il faut presque toujours croire à propos de La Fontaine, n'en doutait pas : « Le *Virelay* sur les marchands de fromage, écrit-il

Le Temple surtout, où il s'oubliait jusqu'au matin ilails la société épicurienne des Vendôme, le perdait en le gorgeant de bonne chère et l'affolant d'ivresse et de chansons. La maladie lui fut alors l'avertissement que ses amis ne pouvaient lui faire entendre. Elle le prit, en 1692, lorsqu'il était encore, mais bien abandonné, bien seul, rue Saint-Idiioré, chez madame de la Sablière, malade elle-même aux Incurables, et bien près de mourir.

La crainte de la mort le saisit, il demanda un prêtre, et ce fut un jeune vicaire de Saint-lloch, l'abbé Pouget, dont il avait connu le père, qui, bien moins avec les tendresses et les miséricordes du vrai zèle de la charité, qu'avec les impitoyables impétuosités de l'intolérance, vint l'entretenir du Dieu terrible, et lui faitC iemonter<sup>1</sup> comme un calvaire soii passé d'œuvres scandaleuses\* « infâmes mêmes, » lui eria-t-il vingt fois, pendant que le pauvre La Fontaine, finissant par se c'oire aussi coupable qu'il lé ltiit disait, ne cessait de crier grâce, et de tout promettre, en se frappant la poitrine.

Il brûla une comédie qu'il avait achevée, et qui n'en fut pas moins jouée. Champmeslé, avec qui il l'avait faite\* en ayant une copie'; il renonça au bénéfice d'une édition de ses Contes, qui se préparait en Hollande, et, toujours naïf, proposa à sùli confesseur de faire vendre pour les pauvres les ceit exemplaires que l'éditeur hollandais lui aVait promis<sup>2</sup>; enfin, il jura de ne plus écrire que des Vers édifiants, et c'est ce qu'il fit.

La paraphrase du *Dies iræ* et ses stances sur la *Soumission que l'on doit à Dieu*, sont de ce temps. Il voulait, 0ll le verra, par une de ses dernières lettres à Maucroix, traduire toutes les hymnes. Son affaiblissement d'esprit, causé pal· l'âge et un peu parles remèdes de sa dernière maladie<sup>3</sup>, l'en empêcha, ce qui lui fut un cruel chagrin.

Ne plus écrire était pour lui l'ennui<sup>4</sup>, et l'ennui la mort.

à Bouhier dans une lettre inédite du 2 décembre 1732, est bien certainement de La Fontaine. Je le tiens de bon lieu, et qu'il fit même beaucoup de bruit en ce tenips-là. Je l'ai eu imprimé et j'ai grand regret de ne savoir ce qu'il est devenu. » Il fut imprimé en effet sous ce titre : *Lettre aux llohahdois*, Virelay, Paris, André Cramoisy, 1072, sept pages in-4°. Nous en avons vu un exemplaire qui malheureusement était vendu, au mois d'août 18i>8. Les variantes avec le texte connu et Celui qui se trouve aux *Manuscrits* de l'Arsenal, n° 181, t. I\* p. 269\* n'y manquaient pas. Il commençait, par exemple, ainsi :

A vous, marchands de fromages,  
Porte-faix de l'Océan...

Ce second vers n'a pas été conservé. La date de 1672, que porte la pièce, concorde aii mieux avec celle du 1<sup>er</sup> mai 1672, qui est celle de la lettre pat· laquelle M<sup>re</sup> Diipré, en fit l'envoi à la duchesse de Nemours. — La Fontaine par patriotisme encore, eut surtout uile très-vive haille Contre le roi Guillaume Lorsqu'on fit Courir le bruit de sa mort, il la désirait tant, ijii'il pariait avec qui Voulait que la nouvelle était vraie. V. *Lettre* de l'abbé de Choisy à Bussy, 23 août 1690; et le *chansonnier Mdurepas*, t. VI, p. 194.

1. C'était le petit acte, *Je vous prends sans verl*, qui fut l'epréseiité quelques mois après, lé 1<sup>er</sup> mai 1693, sous le nom seul de Champmeslé, et n'eut pas moins de t[uâtorze représentations de suite, ce qui alors était un vrai succès.

2. On ne trouve cette anecdote qu'au chap. des *Réflexions sur la poésie*, pat· L. Itacine. 11 la tenait du P. Jérôme, le prédicateur, à qui l'abbé Pouget en avait plus raconté sur la conversion de La Fontaine qu'il n'en a dit dans sa fameuse lettre à l'abbé d'Olivet.

3. Chanll'epié, *Dict. histor.*, lettre F, p. 07.

4. *Lettre* à Maucroix, 26 octobre 1694,

Elle suivit de près cette impuissance. Un jour du mois de février 1695, revenant de l'Académie, le seul endroit où il allât encore, « afin, disait-il à Maucroix, que cela m'amuse, » il fut pris d'une faiblesse dans la rue du Chantre<sup>1</sup>.

Madame d'Hervart ne le laissa plus sortir, et deux mois après, le 13 avril, il était mort; survivant à son esprit dans cette seconde enfance, que tant de lins d'existence ont pour prélude, mais qui était pour lui l'enfance de l'immortalité!

ÉDOUARD FOURNIER.

septembre 1816.

1. Il ne manquait aucune séance, nous l'avons déjà dit : « Quelqu'un, suivant le président Bouhier dans son manuscrit : *Recueil de particularités*, p. 179, rencontrant le poète à la porte de l'Académie, le jour d'une réception, où il n'avait pu entrer à cause de la foule, lui demanda pourquoi il ne s'était pas annoncé au suisse : « Eh ! mon Dieu, dit-il, vous avez raison, je n'y avais pas songé. » — Il y eut pour successeur l'abbé de Clérambault, qui était contrefait ; aussi l'on ne manqua pas de dire que c'était Ésope qui remplaçait La Fontaine. (Pitaval, *Saillies d'esprit*, 172G, in-12, p. 122, et d'Alembert, *Histoire des Académiciens*, t. III, p. 308-309.)

## des Sciences morales et politiques.

Séance du samedi 31 août.

**M. Guillaume Depping** termine la lecture de son Mémoire sur Barthélémy Herwart ou d'Herwarth, intendant, puis contrôleur général des finances sous le règne de Louis XIV. Ce personnage est peu connu ; si son fils Anne Herwart l'est davantage, c'est qu'il fut l'ami de La Fontaine, qui mourut dans sa maison.

I Les Herwart étaient originaires d'Augsbourg. On a peu de détails sur les commencemens de Barthélémy. On le trouve, vers 1632, à l'armée de Bernard de Saxe-Weimar avec un de ses frères ; il était munitionnaire et trésorier-payeur des troupes de ce général. En 1636, il accompagna le duc à Paris, où l'on fit tout au monde pour gagner Bernard aux intérêts de la France. On fit alors aussi ! des avances à Herwart.

Le duc mourut en 1639. Il s'agissait de ne pas laisser passer en d'autres mains le fruit de ses conquêtes en Alsace, obtenues avec l'argent de la France. Mais, à cette époque, la pénurie du Trésor était extrême. L'argent nécessaire pour gaspner les chefs de l'armée weimarienne fut fourni par Herwart; grâce à son appui, la possession de l'Alsace fut assurée à la France !

Herwart devint français, et Mazarin l'employa à des négociations. Lorsque, pendant la Fronde, Turenne fit son *pronunciamiento* et se disposa à marcher sur Paris, ses troupes refusèrent de le suivre, car Herwart les avait travaillées. Mazarin déclara publiquement et en présence du roi que Herwart avait sauvé la France. Herwart fut nommé en 1650 intendant des finances, et en 1657 contrôleur général. M. Depping a découvert dans les manuscrits de la Bibliothèque Nationale et donne dans son Mémoire d'intéressans détails sur les rapports entre Herwart, Fouquet et Golbert.

En 1665 ou 1666, sur la proposition de ce dernier, le contrôle général fut retiré à Herwart qui se retira dans le village de La Fontaine, et alla habiter son hôtel rue de la rue Riàtnere, actuellement rue Jean-Jacques-Rousseau, le même qu'occupe l'administration centrale des postes. C'est dans cet hôtel que mourut La Fontaine en 1693. Il avait été recueilli par Anne Herwart, le fils de Barthélémy. On connaît l'anecdote. Le fabuliste, ayant perdu M<sup>me</sup> de la Sablière et ne sachant où loger, est rencontré par Anne Herwart qui offre au poète l'hospitalité chez lui. J'y allais », se contente de lui répondre naïvement La Fontaine. Ce qu'on ne connaît pas, ce sont les détails que M. Depping fournit sur Anne Herwart.

L'hôtel d'Herwart était, du reste, le refuge des poètes dans l'embarras. Lambert, le chanteur à la mode, y venait souvent; on y rencontrait également des peintres et autres artistes. Le grand financier et banquier Herwart avait aussi possédé Saint-Cloud, et M. Depping raconte la ruse par laquelle Mazarin en fit l'acquisition, au tiers de sa valeur, au profit de Monsieur, frère de Louis XIV.

A l'aide de documens inédits, M. Depping retrace l'histoire d'un autre château, beaucoup plus considérable, que possédait Herwart à quelques lieues de Paris, et qui avait appartenu à Richelieu; c'est Bois-le-Vicomte. La Fontaine allait souvent à cette terre, il en parle dans ses *Lettres*, on en trouve le nom dans ses vers ; mais on n'avait encore aucun renseignement sur sa situation, sur son étendue et sur la vie qu'on y menait. Les détails donnés à ce sujet forment une addition importante à l'ouvrage de Walkenaër sur La Fontaine, pour les rapports de ce dernier avec la famille Herwart.

Barthélémy Herwart mourut en 1676 à Tours. Il s'était marié en 1629 avec Esther Vimart, dont il eut plusieurs enfans. Les époux Herwart avaient été les bienfaiteurs des protestons en France. A la révocation de l'Edit de Nantes, Anne Herwart, qui était devenu conseiller au Parlement de Paris, abjura ; mais sa mère et une de ses filles, la marquise de Gourenet, passèrent en Angleterre. Dans un inventaire dressé à la mort de la marquise (1722), M. Depping a retrouvé un \*

T O D F I S E P T E M B R E 1 8 7 8 .

souvenir de La Fontaine. C'est un tableau représentant le poète dans le jardin de l'hôtel de la rue Plâtrière. Mais, soit dit en passant, le traducteur anglais avait traduit le nom du poète par *the fontain*; il croyait qu'il s'agissait d'une fontaine d'eau claire. On ignore ce qu'est devenu le tableau.